

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020



ÉDITO

L'année 2020 aura été marquée durement par la COVID 19 que notre territoire a affronté.



PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

Président de Grand Paris Seine Ouest
Maire de Boulogne Billancourt

Pour faire face à cette pandémie, GPSO a su, très rapidement et sans mettre en difficulté l'économie du bloc local, apporter un soutien à tous les citoyens mais également aux acteurs économiques des huit villes qui composent le territoire de GPSO.

En effet, 728 commerces indépendants ont pu bénéficier du dispositif Seine Ouest Commerce pour un montant total de plus de 1 400 000 € de subvention.

Malgré les grandes difficultés affrontées en 2020, GPSO est resté engagé pour un territoire créatif, numérique et durable.

Ainsi, GPSO a notamment mis en place son Plan Climat 2020-2025. De façon concrète, ce plan stratégique s'est décliné en plusieurs actions mises en œuvre sur le territoire : des animations dédiées à l'écologie en visio conférence ont été organisées par la Maison de la Nature et de l'Arbre ainsi que des tutoriels sur le jardinage et la revalorisation des déchets.

Par ailleurs, poursuivant le même objectif, Grand Paris Seine Ouest accompagne et encourage la transition écologique de ses citoyens et notamment l'usage de mobilités douces. Ainsi, en 2020, plus de 2 000 personnes ont pu bénéficier de la subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (contre en moyenne 250 par an depuis 2012) pour un montant total de plus de 400 000€.

L'amélioration du cadre de vie des habitants est également une priorité pour GPSO. Cela s'est traduit en particulier par la mise en œuvre de dispositifs à destination des immeubles et logements en copropriétés. Chaque année, 4 M€ sont consacrés à la politique de l'habitat, et pour la seule année 2020, 846 logements ont été aidés par l'intercommunalité grâce l'Opération Habitat Qualité (OHQ).

Territoire culturel et sportif, Grand Paris Seine Ouest a cette année encore renouvelé son soutien auprès des clubs sportifs de haut niveau : le handball avec Paris 92, le football avec GPSO 92 Issy, le basket avec Vanves GPSO Basket et le hockey avec le MHC de Meudon.

Du côté culturel, les enseignants des sept conservatoires du territoire ont su s'adapter aux conditions sanitaires imposées face à la pandémie en proposant des cours en visioconférence aux 5 706 élèves. L'année 2020 est également l'année du CRR de Boulogne Billancourt, dont certaines des formations dispensées ont intégré le Cycle Préparatoire à l'Enseignement Supérieur mis en place par le ministère de la Culture.

Ce rapport d'activité, témoignage d'une année sans précédent, montre que le territoire de GPSO a su faire face aux difficultés rencontrées à cause de la pandémie sans faillir au bien-être et au bien-vivre de ses habitants.

Je tiens enfin à remercier l'ensemble des agents de GPSO, qui contribuent par l'exercice de leurs missions et leur implication à offrir un cadre de vie et de travail de qualité.

Je vous souhaite une bonne lecture. ●

SOMMAIRE



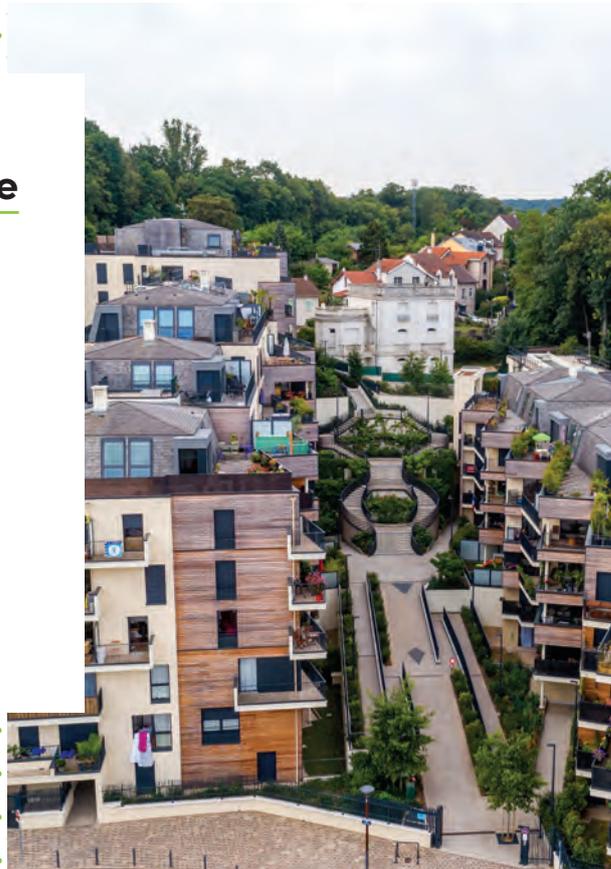
6 GPSO

- 08** 8 villes à l'identité forte et complémentaire
- 10** Cadre institutionnel
- 12** 4 acteurs engagés auprès de gpso
- 14** Compétences



16 Aménagement durable

- 18** Mobilités
- 22** Urbanisme
- 24** Habitat
- 28** Énergie
- 30** Développement économique



32 Service de proximité

- 34 Accessibilité
- 36 Voirie
- 38 Éclairage public
- 39 Stationnement
- 40 Assainissement
- 41 Déchets et propreté



54 Services fonctionnels

- 56 Ressources humaines
- 58 Finances
- 60 Commande publique
- 61 Affaires juridiques
- Assemblées
- 62 DIGIT
- 64 Communication
- 65 Systèmes d'informations
- Services techniques
- 66 Évaluation et stratégie des contrats

44 Culture, sport et loisirs

- 46 Culture
- 50 Sport



A scenic view of a river at sunset. In the foreground, several boats are docked along the riverbank, their lights reflecting on the water. In the middle ground, a large, modern building with a glass facade is illuminated, and its reflection is visible in the water. The background shows a hillside with residential buildings and trees. A blue vertical bar on the right side of the image contains white text.

08 8 villes
à l'identité forte
et complémentaire

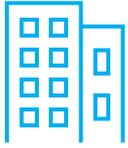
10 Cadre institutionnel

12 4 acteurs engagés
auprès de GPSO

14 Compétences

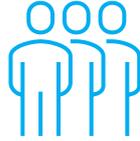
GPSO

Fort de plus de 320 000 habitants, l'Établissement public territorial Grand Paris Seine Ouest est un territoire particulièrement dynamique et un véritable pôle économique, troisième secteur tertiaire le plus attractif en Île-de-France. Il est également un poumon vert de la région parisienne, avec ses 39 % d'espaces verts.



8 communes
de l'Ouest parisien

319 002
habitants*



32,38 km²
dont 39 % de forêts
et d'espaces verts



23 000
entreprises
et commerces



29 gares
et stations de Métro,
RER, SNCF

En
bref



2,8 millions
de m² de bureaux



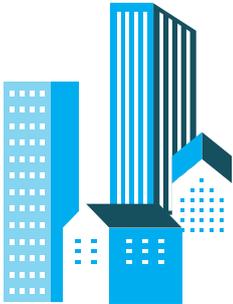
166 652 emplois

N é le 1^{er} janvier 2010 de la fusion
de deux communautés d'agglomération
(Val de Seine et Arc de Seine)

D evenu Établissement
public territorial
le 1^{er} janvier 2016

* Population légale 2018, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020

8 VILLES À L'IDENTITÉ FORTE ET COMPLÉMENTAIRE



23 251 habitants

La manufacture de Sèvres, qui réunit la manufacture de porcelaine de Sèvres en activité depuis le XVIII^e siècle et le Musée national de la céramique, fait la réputation de la ville au niveau national. Riche de ses 113 hectares d'espaces verts, la ville accueille des tournages, dont la série mythique *Fais pas ci, fais pas ça*, entre 2007 et 2017.

www.sevres.fr

SÈVRES



1 792 habitants

Marnes-la-Coquette a rejoint GPSO en 2014. Avec 70 % de sa superficie recouverte de parcs et forêts, c'est l'une des villes les plus boisées du territoire. Le scientifique Louis Pasteur y a installé son laboratoire de recherches au XIX^e siècle. La commune a également accueilli plusieurs personnalités artistiques telles que Maurice Chevalier, Hugues Aufray ou encore Johnny Hallyday.

www.marnes-la-coquette.fr

MARNES-LA-COQUETTE



10 050 habitants

Avec ses 7 hectares d'espaces verts en ville, et ses 214 hectares de forêts, Ville-d'Avray est l'une des communes les plus vertes de Grand Paris Seine Ouest. L'esprit de village qui règne dans ses rues la rend très attractive, et ses étangs ont servi de modèle au peintre Jean-Baptiste Camille Corot, maître de l'impressionnisme, les renommant ainsi « les étangs de Corot ».

www.mairie-villedavray.fr

VILLE-D'AVRAY



20 702 habitants

Chaville dispose d'un patrimoine végétal remarquable, étant recouverte sur la moitié de son territoire par les forêts domaniales de Meudon et de Fausses-Reposes. Elle a été la capitale du muguet au milieu du XX^e siècle, attirant de nombreuses personnalités lors des festivités organisées chaque année au mois de mai. Plusieurs journalistes connus ont résidé ou résident encore à Chaville, comme Hapsatou Sy, Cyrille Eldin, ou encore Mona Hadji.

www.ville-chaville.fr

CHAVILLE



BOULOGNE-BILLANCOURT



120 071 habitants

La deuxième commune francilienne, après Paris, offre à ses habitants un cadre de vie à proximité de la capitale, avec des espaces verts étendus, comme le parc de Saint-Cloud et le bois de Boulogne. Avec Issy-les-Moulineaux, elle constitue le pôle économique principal de GPSO, accueillant le siège de nombreuses entreprises.

www.boulognebillancourt.com



VANVES



28 148 habitants

Située aux portes de la capitale et très bien desservie en transports en commun, Vanves est une ville à taille humaine où il fait bon vivre grâce aux nombreux équipements sportifs et culturels, parcs et espaces verts. Des atouts qui, conjugués au dynamisme économique local, attirent des entreprises renommées (France 3, Hachette Livre, Arte, Audiens...). Elle dispose d'un patrimoine architectural et culturel varié, avec notamment l'église Saint-Rémy, le Lycée Michelet, ou encore les vestiges gallo-romains.

www.vanves.fr

ISSY-LES-MOULINEAUX



68 260 habitants

Adossée à la rive gauche de la Seine, la ville d'Issy-les-Moulineaux constitue un important pôle d'emplois sur le territoire, notamment avec son quartier d'affaires Val-de-Seine, qui regroupe de nombreux sièges de grandes entreprises et de médias (France Médias Monde, Canal +, Arte France...).

www.issy.com

MEUDON



45 748 habitants

Le territoire de Meudon est recouvert à 50 % de forêt, ce qui en fait la ville la plus verte de GPSO. La popularité de cette ville et de son patrimoine végétal lui a valu d'être mise à l'honneur par Michel Sardou dans sa chanson *La Java de Broadway*, ou encore Georges Brassens dans sa chanson *Au bois de mon cœur*.

www.meudon.fr



CADRE INSTITUTIONNEL

Le Conseil de territoire

À l'issue des élections municipales du mois de juin, le nouveau conseil de territoire a été installé lors de sa séance du 10 juillet 2020.

Composition du Conseil de territoire

Le Conseil est composé de 73 élus territoriaux désignés à la proportionnelle par les conseillers municipaux de nos 8 villes.

Boulogne-Billancourt

29 élus

Chaville

4 élus

Issy-les-Moulineaux

16 élus

Marnes-la-Coquette

1 élu

Meudon

10 élus

Sèvres

5 élus

Vanves

6 élus

Ville-d'Avray

2 élus

Il est présidé par Pierre-Christophe BAGUET, maire de Boulogne-Billancourt, et les maires des 7 autres villes en sont les vice-présidents

Délibérations du conseil

En 2020, le Conseil de territoire s'est réuni 5 fois. Il a pris 246 délibérations, notamment :



Élection du Président et des Vice-Présidents. Désignation du Bureau et des représentants de l'Établissement public territorial au service des différentes commissions, syndicats et organismes extérieurs

Attribution d'une subvention à l'UNICEF en soutien au peuple libanais

Mise en place d'un dispositif de soutien aux commerces de proximité du territoire (Seine Ouest commerce)



Adhésion à l'Agence régionale de biodiversité en Île-de-France



Examen et vote des budgets pour l'exercice 2020



Attribution de subventions de fonctionnement aux associations au titre de l'exercice 2020



Lancement du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés de GPSO

Le Bureau

Le Bureau de GPSO est composé du président et de sept vice-présidents, chacun maire d'une commune de l'Établissement public territorial.



PIERRE-CHRISTOPHE BAGUET

- Président
- Maire de Boulogne-Billancourt
- 1^{er} Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine



ANDRÉ SANTINI

- Vice-président délégué aux relations internationales, à la coopération décentralisée et aux relations avec la Métropole du Grand Paris
- Maire d'Issy-les-Moulineaux
- Ancien ministre
- 10^e vice-président de la Métropole du Grand Paris délégué à la stratégie économique



JEAN-JACQUES GUILLET

- Vice-président délégué à l'équilibre social de l'habitat, à l'aménagement de l'espace, aux opérations d'aménagement, au règlement de publicité
- Maire de Chaville



DENIS LARGHERO

- Vice-président délégué à l'administration générale, au patrimoine, à la démocratie locale, au développement économique, numérique, à l'emploi et à la culture
- Maire de Meudon
- Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine



GRÉGOIRE DE LA RONCIÈRE

- Vice-président délégué aux transports et à la mobilité, aux sports, à la politique de la ville et la sécurité, et à l'action sociale
- Maire de Sèvres
- Conseiller départemental délégué à l'eau et à l'assainissement



BERNARD GAUDUCHEAU

- Vice-président délégué à la planification et au suivi du plan pluriannuel des investissements, aux espaces publics, aux espaces verts, à la voirie, aux réseaux d'assainissement et d'éclairage public, et à la propreté
- Maire de Vanves
- Conseiller régional d'Île-de-France



ALINE DE MARCILLAC

- Vice-présidente déléguée aux finances, au contrôle de gestion et à l'évaluation des politiques publiques, aux systèmes d'information, à l'avenir institutionnel et au suivi des projets de territoire, à la commande publique
- Maire de Ville-d'Avray



CHRISTIANE BARODY-WEISS

- Vice-présidente déléguée aux ressources humaines, à l'environnement, au développement durable et aux déchets
- Maire de Marnes-la-Coquette

DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU

En 2020, le Bureau **s'est réuni 7 fois**.

- 62 délibérations ont été approuvées, notamment l'attribution :
 - d'aides financières pour l'adaptation des logements de personnes âgées et handicapées.
 - d'aides financières à des syndicats de copropriétaires pour la réalisation d'études et de travaux dans le cadre de l'opération Habitat Qualité
 - de subventions pour l'isolation de toitures et l'installation d'équipements utilisant des énergies renouvelables.
 - de subventions pour l'achat de vélos à assistance électrique (VAE)
- 115 questions ont fait l'objet de résolutions lors du Bureau

DÉCISIONS ET ARRÊTÉS

- 159 décisions
- 53 arrêtés

4 ACTEURS ENGAGÉS AUPRÈS DE GPSO

Seine Ouest Entreprise et Emploi

Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) réunit la Maison de l'emploi, la Mission locale, l'Espace insertion et l'Agence économique de Grand Paris Seine Ouest.

SOEE constitue un guichet unique, qui accompagne les dirigeants d'entreprises, les salariés, le public en recherche d'emploi et les bénéficiaires du RSA. Il intervient sur quatre axes :

- service aux entreprises,
- service emploi et formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés,
- mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- espace insertion pour l'instruction et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

SOEE assure la promotion du territoire en misant sur la complémentarité et la proximité des acteurs économiques. Il s'agit d'offrir aux entrepreneurs et à leurs collaborateurs des services sur mesure (aide au recrutement, à la création, au financement...) et de permettre aux habitants du territoire de bénéficier de cette dynamique (ateliers coaching, connaissance du tissu économique et des offres d'emploi, aides...). ●

seineouest-entreprise.com

rh-numerique.seineouest-entreprise.com



Seine Ouest Habitat

L'office public de l'habitat Seine-Ouest Habitat (SOH) est un établissement public destiné à favoriser le logement social des personnes ne pouvant accéder à un logement privé faute de revenus suffisants.

À ce titre, SOH assure la gestion de 8 016 logements répartis sur cinq communes du territoire : Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, et Vanves.

Ses principales missions consistent à :

- construire, acquérir et rénover des logements locatifs, des hébergements spécifiques (personnes âgées, personnes en situation de handicap...) et des équipements (commerces, crèches, écoles...);
- gérer la location et l'entretien des logements et des annexes;

- assurer des prestations de présence et de nettoyage au sein du patrimoine géré;
- améliorer et réhabiliter le bâti ancien;
- acquérir et requalifier des immeubles.

SOH a une politique de développement dynamique, environnementale et innovante avec un objectif de production de 200 logements neufs par an d'ici 2022. Labellisé Quali'HLM en septembre 2018, l'Office offre un haut niveau de service aux locataires. ●

seine-ouest-habitat.com



Agence locale de l'énergie et du climat – GPSO-Énergie



Née en 2008 de la volonté de GPSO de développer une politique locale de lutte contre le réchauffement climatique, l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) a pour missions de sensibiliser, informer, accompagner et former les différents publics du territoire au moyen d'animations, de conférences et de visites sur le thème de la maîtrise d'énergie et de la lutte contre le réchauffement climatique. L'ALEC est clairement un bras armé de GPSO pour mettre en œuvre le volet « rénovation énergétique du résidentiel » du PCAET.

Cette association loi 1901 constitue un véritable outil de proximité au service des particuliers (propriétaires de maisons individuelles, copropriétaires, locataires) et des professionnels (collectivités, bailleurs sociaux, et plus marginalement entreprises privées) pour toutes les questions relatives à l'énergie et au climat : maîtrise des consommations, performance énergétique des bâtiments, écoconstruction, développement des énergies renouvelables, impact carbone.

L'espace conseil FAIRE délivre des conseils aux habitants désireux de mener un projet de rénovation énergétique de leur logement. En 2019, un quatrième poste de conseiller énergie a été créé. Une chargée de mission dédiée aux copropriétés a ainsi rejoint l'équipe de conseillers, témoignant de la dynamique interne de l'agence et des besoins grandissants du territoire, dont le tissu urbain est majoritairement composé de copropriétés susceptibles d'être accompagnées. L'agence a également comme mission l'accompagnement et la sensibilisation des collectivités dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies d'efficacité énergétique de leur patrimoine, et de leurs stratégies énergie-climat. Elle a ainsi agi aux côtés de GPSO dans la réflexion menée pour élaborer son Plan climat-air-énergie territorial et le plan d'actions associé. Elle figure d'ailleurs parmi les principaux partenaires de certaines actions phares à mettre en œuvre. ●

www.gpso-energie.fr

Seine Ouest Aménagement

La société publique locale (SPL) Seine Ouest Aménagement est l'outil du développement territorial au service des collectivités publiques actionnaires. À ce titre, elle réalise des opérations d'aménagement, des constructions d'intérêt public et gère des parcs de stationnement.

Plus précisément, Seine Ouest Aménagement construit des équipements publics tels que des écoles, des crèches, des parkings, des gymnases et

complexes sportifs (réaménagement des complexes sportifs Marcel Bec à Meudon, Le Gallo à Boulogne-Billancourt et Mimoun à Issy-les-Moulineaux), aménage des espaces publics (écoquartier de la Pointe de Trivaux à Meudon, réfection des voiries de GPSO, parvis Atrium à Chaville) et des quartiers sur l'ensemble du territoire à travers des zones d'aménagement concertées (Pont d'Issy, Cœur de Ville et Léon Blum à Issy-les-Moulineaux, centre-ville à Chaville). ●

COMPÉTENCES

Grand Paris Seine Ouest assure de nombreuses compétences, certaines obligatoires, et d'autres supplémentaires, déléguées par les villes.

Les compétences obligatoires



Politique de la ville

Équipements culturels et sportifs d'intérêt territorial (les 7 conservatoires et le complexe sportif Marcel Bec)



Gestion des déchets ménagers et assimilés

Plan local d'urbanisme intercommunal



Plan climat-air-énergie territorial



Opérations d'aménagement non reconnues d'intérêt métropolitain

Action sociale d'intérêt territorial



Assainissement et traitement de l'eau

Les compétences supplémentaires



Développement
économique



Équilibre social
de l'habitat



Mobilités



Voirie



Parcs
de stationnement
d'intérêt territorial



Protection
et mise en valeur
de l'environnement
et du cadre de vie



Actions en faveur
des eaux de surface
souterraines
et de pluie



Espaces verts
et boisés



Protection
de la faune
sauvage



Gestion
de la Maison
de la Nature
et de l'Arbre



Enseignement
artistique:
musique, danse
et art dramatique



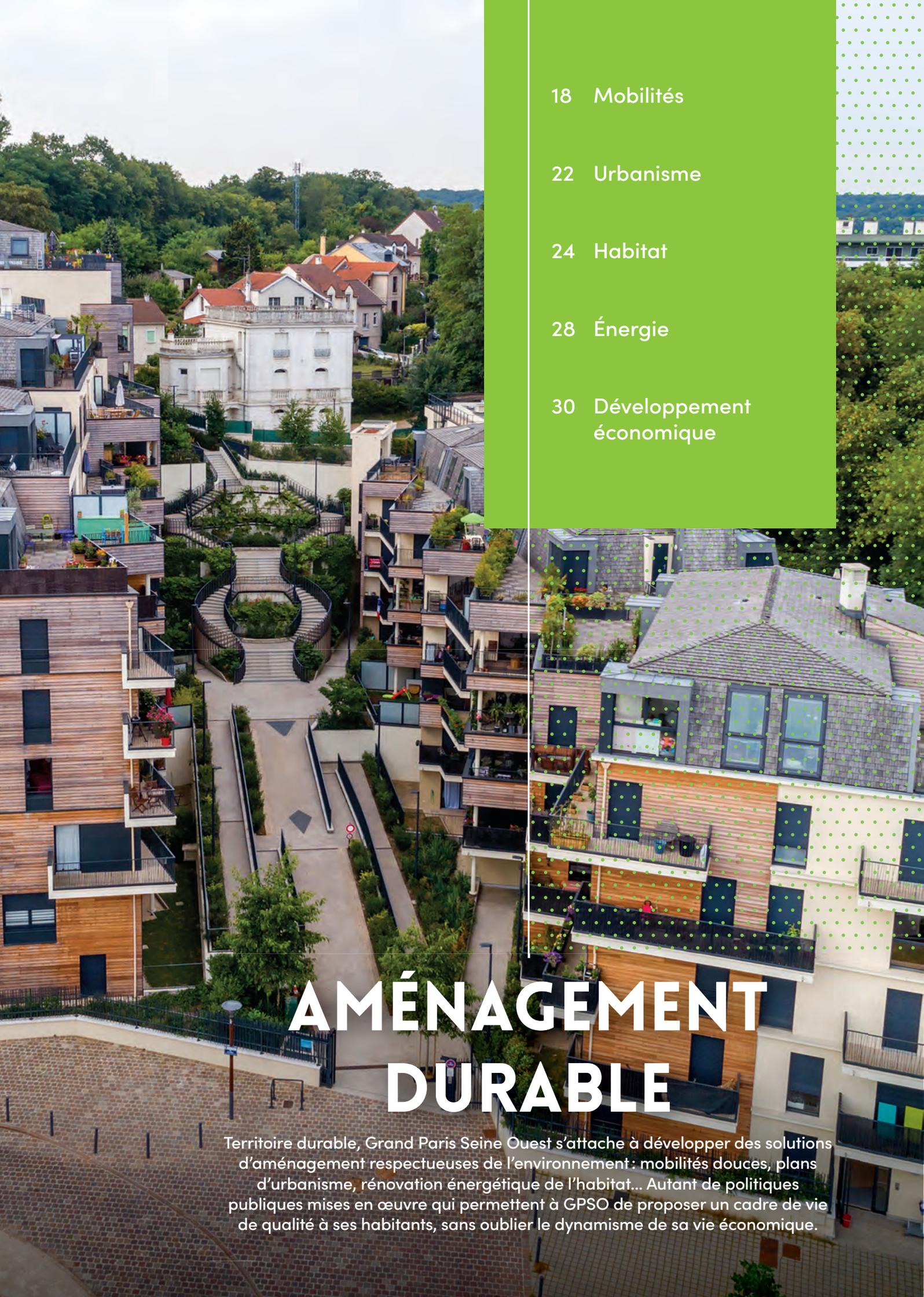
Ramassage
scolaire



Soutien aux clubs sportifs
féminins de très haut niveau



Mise en lumière
des bâtiments
remarquables



18 Mobilités

22 Urbanisme

24 Habitat

28 Énergie

30 Développement
économique

AMÉNAGEMENT DURABLE

Territoire durable, Grand Paris Seine Ouest s'attache à développer des solutions d'aménagement respectueuses de l'environnement: mobilités douces, plans d'urbanisme, rénovation énergétique de l'habitat... Autant de politiques publiques mises en œuvre qui permettent à GPSO de proposer un cadre de vie de qualité à ses habitants, sans oublier le dynamisme de sa vie économique.

Mobilités



60
stations Vélib'
sur le territoire



2 opérateurs
d'autopartage
disponibles sur **4 villes**
du territoire

En
bref

Habitat



557 567 €
d'aides versées dans
le cadre de l'opération
Habitat Qualité (OHQ)

367 nouveaux
logements sociaux
agréés par l'État
sur le territoire



50 nouveaux
logements dédiés
aux jeunes

Énergie



482 demandes
de particuliers
auprès de GPSO-Énergie

348 copropriétés
suivies sur la plateforme
CoachCopro®



Économie



3^e secteur tertiaire
le plus attractif, derrière
Paris, mais devant La
Défense

166 652
emplois en 2020



2 867 000 m²
de bureaux

MOBILITÉS

Aux côtés d'Île-de-France Mobilités, de la région Île-de-France et du conseil départemental des Hauts-de-Seine, GPSO œuvre au renforcement du maillage des transports en commun, facilite son accès (information, intermodalité et accessibilité), participe à l'émergence des projets de transport de demain et encourage la mobilité durable.

Évolution du réseau de bus en 2020

GPSO gère un réseau de transports de proximité, composé de 7 services de transport urbain et 6 circuits de ramassage scolaire, en qualité d'autorité organisatrice de proximité (AOP) par délégation de compétence d'IDFM. Ces services ont tous une même vocation de maillage fin entre les différents quartiers d'une même commune, et de desserte « inter-quartiers » complémentaire au réseau francilien.

Le marché d'exploitation des lignes 469, 526, Chavilbus et Navette de Vanves est le premier marché multi-lignes avec mise en concurrence à l'échelle de GPSO dans le cadre de l'application du règlement européen en matière de transport. Le marché a été attribué au groupement Mobicité et sa mise en service est effective depuis le 26 août 2019.

UNE EXIGENCES RENFORCÉE

L'exigence de GPSO envers l'exploitant a été renforcée sur les points suivants :

- réévaluation des critères en matière d'émission de gaz à effet de serre et de particules pour les midibus diesel (dernière norme Euro 6),
- déploiement de véhicules électriques pour les minibus,
- meilleures garanties de rétablissement du service en cas de perturbations imprévues,

- amélioration de l'information voyageurs, par l'installation de boîtiers Zenbus dans les véhicules et par la diffusion d'annonces sonores et visuelles à bord.

UN COÛT MAÎTRISÉ

Grâce à la mise en concurrence, le coût global annuel de la prestation est en baisse de près de 4 % malgré un important renfort d'offre sur la ligne 469 (+ 14 %) et un déploiement partiel de véhicules électriques.

ZOOM SUR LA FRÉQUENTATION DES SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS DE PROXIMITÉ

En 2020, les contrats d'exploitation des 7 services réguliers locaux de GPSO ont été renouvelés. Ils intègrent des critères environnementaux plus exigeants, notamment concernant la motorisation des véhicules. La fréquentation totale des lignes déléguées par Île-de-France Mobilités à GPSO atteint les 2,23 millions de voyages annuels.

Renforts des lignes 469 et 526 à la rentrée scolaire 2020

- **Ligne 469** : extension de l'amplitude de service jusqu'à 22h30 contre 20h30
- **Ligne 526** : légère modification du circuit et extension de l'amplitude de service de 6h30 à 22h30, soit 28 courses quotidiennes au lieu de 10 et ajout d'un 2^e minibus 100% électrique. ●



Des actions en faveur du vélo toujours plus dynamiques

LE PLAN VÉLO DE GPSO

Le Bureau de GPSO a validé fin 2018 le lancement d'un « plan vélo ». En 2019, des aménagements cyclables simples ont été renforcés (zones 30, double sens cyclables, sas vélos aux feux, stationnement dédié, etc.) pilotés par les directions territoriales.

En parallèle, GPSO a élaboré son plan vélo pour la période 2020-2025 par l'actualisation du schéma d'intention cyclable validé en 2012, en proposant un programme d'actions ambitieux en matière d'aménagements cyclables et de services à destination des cyclistes (atelier de réparation, carrefours et stationnements sécurisés, jalonnement d'itinéraires, etc.). La société civile a été associée à l'élaboration de ce plan, dans le cadre de trois réunions de concertation, qui se sont tenues pendant l'été et en septembre. Des groupes de travail thématiques ont complété cette concertation fin 2019.



SUBVENTIONS VAE

Entre 2012 et 2017, 1769 familles avaient bénéficié d'une subvention pour l'achat d'un vélo à assistance électrique (VAE). Ce dispositif avait été abrogé en 2018 suite à la mise en place du « bonus-vélo » de l'État, non cumulable avec l'aide d'une collectivité. Suite à l'interruption de cette aide de l'État fin 2018, GPSO a réactivé la subvention de 200 € pour l'achat de vélos à assistance électrique, sans conditions de ressources. Les Boulonnais, Sévriens et Meudonnais ont pu bénéficier d'une subvention complémentaire de 200 € versée par leur commune.

En 2020

- 2026 dossiers instruits
- 405 200 € de subventions versés ●

Vélib' :
développement
du service
sur le territoire
en 2020

En 2018, GPSO, en concertation avec les villes du territoire, avait renouvelé son engagement en faveur de l'écomobilité avec le programme de déploiement progressif du nouveau service Vélib' Métropole

6 villes desservies
par le service Vélib' :

Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres et Vanves



60
stations

Une flotte composée
35 % de vélos
à assistance électrique

20 000
Vélib' en circulation
dans la Métropole
du Grand Paris

Des voitures et scooters partagés sur le territoire

Les services d'autopartage proposent d'utiliser ponctuellement une voiture en libre-service sans subir les inconvénients liés à sa possession.

Dès la fin du service de véhicules électriques en libre-service Autolib', et tout au long de l'année 2019, GPSO a engagé une réflexion sur le sujet.

- **autopartage en boucle**, le véhicule loué doit être rendu à la station de départ: la **station Communauto** expérimentée avec succès à **Sèvres** continue de rendre service aux habitants du centre-ville;
- **autopartage en free-floating**: le véhicule est remis à n'importe quelle place dans un périmètre défini. En 2019, la **gratuité du stationnement** pour les véhicules électriques en free-floating a été votée.

Les habitants de Sèvres, Issy-les-Moulineaux, Vanves et Boulogne-Billancourt peuvent bénéficier du service **Free2move**, service de véhicules électriques en libre-service.

Les habitants de Boulogne-Billancourt peuvent également bénéficier du service **Zity** inauguré en juin 2020.

Outre l'autopartage, les habitants de Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux peuvent également avoir recours aux services de scooters électriques en free-floating avec **Cityscoot**, qui dessert le territoire depuis 2017.

Les avantages qu'offre ce moyen de transport sont nombreux: facilité d'accès et proximité des véhicules en libre-service; le coût est plus économique qu'une voiture particulière, puisque l'usager paye uniquement à l'utilisation; réduction de la pollution automobile, en diminuant le nombre de véhicules en circulation. ●



Plan de mobilité des entreprises

Dans le cadre du dispositif Pro'Mobilité et en partenariat avec la région Île-de-France et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), GPSO accompagne les employeurs dans la prise en compte des déplacements de leurs salariés pour diminuer leur impact sur le cadre de vie et la qualité de l'air.

En lien avec Seine Ouest Entreprise et Emploi, des actions d'informations, de sensibilisation et

d'accompagnement sont proposées aux entreprises du territoire : conseils aux entreprises dans leur démarche de plan de mobilité, animations durant les semaines du développement durable et de la mobilité, sessions d'accueil des salariés sur le territoire, développement d'une procédure d'alerte en cas de pic de pollution, organisation d'ateliers et de réunions d'information et d'échange sur des sujets d'actualité ou des exemples de bonnes pratiques. ●



Véligo: des vélos électriques disponibles en location sur le territoire

En septembre 2019, Île-de-France Mobilités a lancé son service de location longue durée de vélos à assistance électrique (VAE), **Véligo location**.



15 000
vélos mis en location



Sur **6** des **8** villes
du territoire

3 points
de location



15 points
d'information



URBANISME

Dans le cadre de ses compétences, GPSO est en charge d'élaborer le futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et le règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

En vigueur jusqu'à la mise en place du PLUi, les PLU municipaux définissent les grandes orientations d'aménagement des communes et fixent les règles d'occupation et d'utilisation du sol. Le RLPi comprend le règlement des dispositifs publicitaires, des pré-enseignes et des enseignes sur le territoire.

Modifications des plans locaux d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2016, GPSO est compétent en matière de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Dans l'attente de l'élaboration de ce document intercommunal, les dispositions des plans locaux d'urbanisme (PLU) des huit villes restent applicables. À la demande des communes, GPSO les adapte aux nouveaux enjeux urbains et prend en compte les projets d'aménagement urbain.

Durant l'année 2020, plusieurs procédures d'évolution des PLU ont été initiées sur les communes de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux, Meudon et Vanves. Cependant, la crise sanitaire n'a pas permis d'organiser les enquêtes publiques selon les plannings initialement prévus.

Seule l'enquête publique relative à la modification n°2 du PLU de Vanves s'est tenue du lundi 21 septembre au jeudi 15 octobre 2020.

Cette modification de PLU visait principalement à permettre la réalisation d'un projet d'hôtel dans le site du Parc des Expositions, en entrée de ville, rue du Moulin, ce projet répondant à des objectifs d'intérêt général portés au niveau régional par le Schéma Directeur d'Ile-de-France et au niveau communal par le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

Elle avait également pour objet de transcrire dans le règlement du PLU des recommandations en matière d'urbanisme découlant du porter à connaissance de l'étude d'aléas menée par l'Inspection Générale des Carrières sur les périmètres de risques liés aux anciennes carrières.

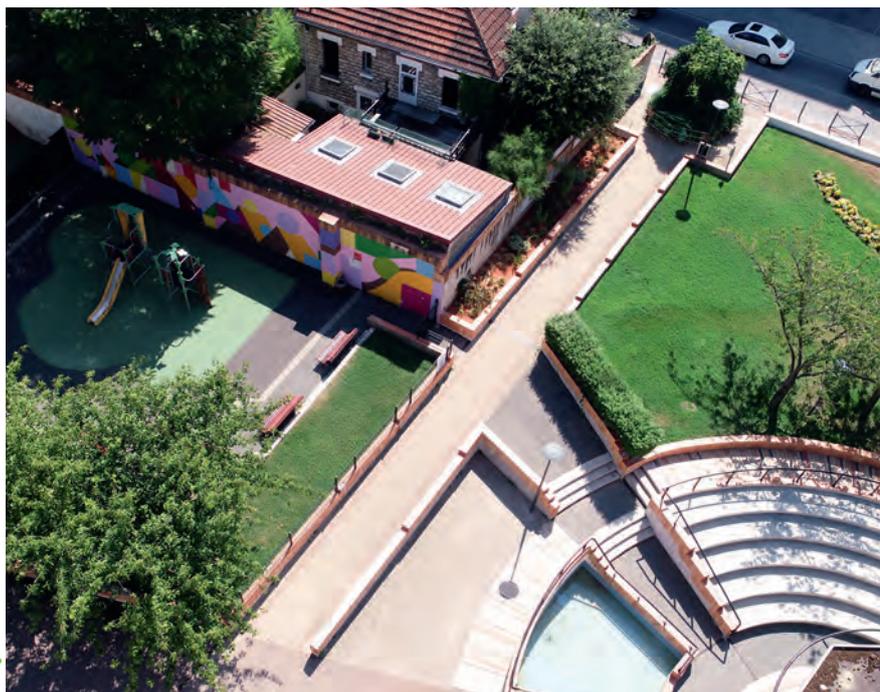
Cette procédure sera approuvée au conseil de territoire de GPSO en février 2021. ●



Diagnostiques patrimoniaux

Afin de mieux identifier et protéger leur patrimoine, les communes de Vanves, Sèvres et Chaville ont souhaité que soient lancés des diagnostics patrimoniaux architecturaux et paysagers sur leurs communes.

Pour la commune de Vanves, ce diagnostic concerne aussi le patrimoine végétal (arbres remarquables, alignement d'arbres, espaces verts à protéger...). Des diagnostics similaires seront entrepris en 2021 sur les autres communes de GPSO pour alimenter le volet patrimonial du futur PLUi. ●



Le plan local d'urbanisme (PLU)

Le plan local d'urbanisme est un document d'urbanisme qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols du territoire pour les 10 ans à venir. ●

Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLU constitue aussi un vecteur majeur de retranscription du projet communal.

Comme les autres documents d'urbanisme, le PLU doit viser à assurer les conditions d'une planification durable du territoire, prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire, en conjuguant les dimensions sociales, économiques et environnementales (dont la gestion économe de l'espace).

Ses prescriptions s'imposent aux travaux, constructions, aménagements, plantations, affouillements ou exhaussements des sols, ainsi que, le cas échéant, aux ouvertures d'installations classées appartenant aux catégories visées par le PLU. ●

HABITAT

GPSO s'engage chaque année à garantir aux 320 000 habitants un cadre de vie agréable, et cela passe aussi par le logement. Que ce soit par le biais de subventions pour des nouvelles constructions, ou par des accompagnements à l'adaptation du logement, de nombreuses actions ont été mises en œuvre en 2020.

Bilan 2020 des subventions pour l'habitat privé

SUBVENTIONS POUR L'ADAPTATION DU LOGEMENT

Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes de plus de 70 ans et des personnes en situation de handicap, GPSO a mis en place un accompagnement spécifique à l'adaptation des résidences principales, sans condition de ressources. Il se compose de la prise en charge d'une visite d'ergothérapie à domicile (dans la limite de 250 €), d'une subvention territoriale maximale de 3 000 € et de la recherche de financements complémentaires.

En 2020

- 14 visites d'ergothérapie à domicile financées par GPSO
- 19 ménages accompagnés dans la mise en œuvre de leur projet
Près de 103 000 € d'aides publiques mobilisées dont 35 630 € de GPSO
- 84 % des bénéficiaires sont propriétaires de leur logement
- 16 % locataires du parc privé ou du parc social.

AMÉLIORER L'HABITAT : L'OPÉRATION HABITAT QUALITÉ

L'Opération Habitat Qualité regroupe plusieurs dispositifs pluriannuels dont 2 actifs en 2020 : un

Programme d'intérêt général, un plan de sauvegarde et de 3 dispositifs de suivi post-opérationnel. Ces programmes incitatifs réalisés avec le soutien de l'Agence nationale de l'habitat (Anah), visent à appuyer les (co) propriétaires souhaitant réaliser des travaux d'amélioration de leur immeuble ou logement : amélioration de la performance énergétique, réhabilitation des copropriétés dégradées ou en voie de dégradation, lutte contre les situations d'insalubrité et de péril.

En 2020

- 248 habitants et 31 copropriétés ayant sollicités les conseillers Habitat ;
- **357 500 € consacrés par GPSO** à l'ingénierie de l'ensemble des dispositifs opérationnels d'amélioration de l'habitat.
557 567 € d'aides territoriales attribuées ;
- **3 programmes ambitieux de rénovation énergétique** de copropriétés situées à Boulogne-Billancourt, Meudon et Vanves, permettant un gain énergétique supérieur à 35%, avec l'appui à 51 propriétaires modestes ;
- **7 programmes de travaux d'amélioration énergétique** (gain énergétique minimum de 25%) dans des logements de ménages en situation de précarité énergétique (gain énergétique minimum de 25%) ; ●



Opération Habitat Qualité :

GPSO poursuit son nouveau programme

Depuis sa création en 2010, GPSO a mené une politique volontariste en matière d'amélioration de l'habitat privé, avec la mise en œuvre de six dispositifs conventionnés avec l'Agence nationale de l'habitat (trois PIG, deux OPAH, un plan de sauvegarde), et d'un dispositif de conseil et d'accompagnement dans le parc de logements diffus. L'ensemble de ces dispositifs achevés en 2019 (à l'exception du plan de sauvegarde) ont permis la réalisation de travaux d'amélioration des copropriétés et logements du parc privé, en ciblant particulièrement l'habitat dégradé.

Le bilan de ces actions montre qu'une dynamique de résorption de l'habitat indigne a été fortement engagée. Suite à ce bilan, une stratégie d'intervention a été élaborée autour de trois piliers : observer, prévenir et inciter. Suivant la dynamique de l'élaboration du Plan climat-air-énergie territorial 2019-2024, l'amélioration énergétique de l'habitat s'est également affirmée comme un enjeu majeur de l'action de GPSO.

En septembre 2019, un Programme d'intérêt général (PIG) multicritère contractualisé avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) a été lancé à l'échelle des huit communes pour une durée de 5 ans. Le volet principal de ce dispositif est dédié à la rénovation énergétique des copropriétés. Il comprend également des actions de suivi et d'accompagnement des propriétaires de logements dégradés

ou insalubres et de ménages souhaitant adapter leur logement au vieillissement et au handicap.

Dans le cadre de l'animation de ce dispositif, un site internet dédié a été créé, aideshabitatseineouest.fr. Des permanences mensuelles ou bihebdomadaires, durant lesquelles les conseillers Habitat rencontrent les habitants sur rendez-vous, se tiennent également dans six des huit villes de GPSO. Le numéro d'appel gratuit de GPSO, le **0 800 10 10 21**, a été choisi comme porte d'entrée unique pour renseigner et diriger les habitants souhaitant mener un projet de rénovation de leur logement ou de leur copropriété.

En 2020, 7 copropriétés souhaitant réaliser un projet d'amélioration énergétique de leur immeuble ont été intégrées au dispositif (soit 521 logements) après sélection via « appel à projet ». Cette intégration, permet aux copropriétaires de bénéficier de l'accompagnement et du suivi proposé par l'opérateur de l'OHQ. À ce titre, l'opérateur est amené à participer aux réunions avec les conseils syndicaux ou les maîtres d'œuvre ainsi qu'aux assemblées générales de copropriété afin de faciliter le vote en présentant les aides mobilisables. Une fois les travaux votés, le conseiller Habitat Qualité pourra monter les aides collectives et individuelles auprès des différents financeurs. Au 31/12/2020, ce sont au total 10 copropriétés qui étaient accompagnées dans le cadre du programme d'intérêt général (846 logements). ●

L'opération Habitat Qualité en 2020



3 immeubles accompagnés
soit 170 logements (dont 1
immeuble en plan de sauvegarde)
à Boulogne-Billancourt



1 immeuble accompagné
soit 55 logements
à Chaville



2 immeubles
accompagnés
soit 170 logements
à Issy-les-Moulineaux



1 immeuble accompagné
soit 18 logements
à Meudon



1 immeuble accompagné
soit 252 logements
à Sèvres



3 immeubles accompagnés
soit 228 logements à Vanves



RUE GALLIENI / RUE DE BELLEVUE

- Par le bailleur social Seine Ouest Habitat
- Subvention de GPSO : **240 000 €**
- L'opération comprend 1 T1, 22 T2 et 1 T4
- Livraison prévue au **3^e trimestre 2021**

24

logements
à Boulogne-
Billancourt



AVENUE DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY

- Par le bailleur social Seine Ouest Habitat
- Subvention de GPSO : **185 500 €**
- L'opération comprend 7 T1, 7 T2, 13 T3 et 8 T4
- Livraison prévue au **4^e trimestre 2022**

35

logements
à Meudon



AVENUE HENRI DALSÈME

- Par le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat
- Subvention GPSO : **275 000 €**
- L'opération comprend 30 chambres médicalisées
- Livraison prévue au **1^{er} trimestre 2023**

30

logements
à Meudon



RUE MARCEL SAMBAT

- Par le bailleur social Seine Ouest Habitat
- Subvention de GPSO : **31 800 €**
- L'opération comprend 3 T2, 2 T3 et 1 T4
- Livraison prévue **4^e trimestre 2021**

6

logements
à Issy-les-
Moulineaux



Bilan 2020 de soutien au logement social



Au 1^{er} janvier 2020, le territoire de GPSO comptait

31 114 logements sociaux, soit 20,52 % des résidences principales

Sur l'année 2020

367 nouveaux logements sociaux ont été agréés par l'État, dont :

- 137 PLAI (37 %) • 116 PLUS (32 %)
- 114 PLS (31 %) sur 6 communes

Afin de soutenir l'effort de production, en 2020 GPSO a

attribué **1 104 400** € de subventions aux bailleurs sociaux



participé à la production de 8 opérations comptant 214 nouveaux logements au profit des plus modestes (59% PLAI, 21% PLUS, 20% PLS)

Dans un objectif d'amélioration du parc social existant, GPSO a également

attribué une subvention de **250 000** €

pour la réhabilitation de 125 logements sociaux de catégorie PLUS

Les opérations financées par GPSO ont en majorité concerné des logements dits « familiaux ». Néanmoins, un projet inédit d'une résidence de 22 logements sociaux de type ASV (logements autonomie issus de la loi portant adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015) a pu se concrétiser sur le territoire grâce au soutien de l'intercommunalité.

Une nouvelle offre de logements pour les jeunes actifs



En décembre 2020 a été livré un foyer pour jeunes travailleurs au 10-14 rue Arnaudet à Meudon. Cette résidence de 50 logements, baptisée « FJT des 2 arches », a été réalisée par Seine Ouest Habitat. Gérée par l'association « Les Jeunes de La Plaine », la structure est destinée à l'accueil de jeunes en début de parcours professionnel. L'association assurera une présence 24h/24 sur le site et des animateurs seront présents en soirée pour développer des activités culturelles et sportives. Ils pourront également accompagner les jeunes dans leurs démarches administratives ainsi que dans la construction de leur projet professionnel.

Le FJT des 2 Arches, c'est :

- Un accueil pour les jeunes de 16 à 30 ans composé de 50 logements autonomes
- 50 T1 / studios de 18 m²
- Une résidence sécurisée
- Un lieu adapté proposant un accès WIFI, locaux vélos, parkings, locaux d'activités
- Des logements adaptés en rez-de-chaussée
- Le FJT étant conventionné, les locataires devront voir des ressources correspondant aux plafonds de logements sociaux PLAI (soit un revenu fiscal de référence inférieur à 13 207€).

Grand Paris Seine Ouest a fortement soutenu ce projet, en le finançant à hauteur de 265 000€ et en garantissant les emprunts contractés par le bailleur social pour un montant total de 2 688 331€. En contrepartie, 14 logements seront réservés sur la totalité du programme, dont les candidatures seront proposées par la ville de Meudon. ●

27

La conférence intercommunale du logement (CIL) poursuit ses travaux

Rendue obligatoire par la loi Égalité et Citoyenneté, la CIL, coprésidée par le président de l'Établissement public territorial et le préfet de département, réunit dans un cadre partenarial l'ensemble des intervenants du secteur du logement social : État, collectivités, bailleurs sociaux et associations.

En 2020 les travaux de la CIL ont porté sur l'élaboration du document cadre d'orientations et d'attributions (DCOA) qui définit 13 objectifs autour de 4 grands orientations :

- Fixer des objectifs d'attribution en faveur d'une plus grande mixité sociale et territoriale
- Favoriser une meilleure prise en charge des publics prioritaires
- Définir une stratégie de mutations pour faciliter les parcours résidentiels des ménages
- Suivre et évaluer les politiques d'attribution de logements sociaux

Parallèlement, GPSO a entamé les travaux d'élaboration de son Plan Partenarial de Gestion de la

Demande de logement social et d'Information des Demandeurs (PPGDID) destiné notamment à améliorer l'information des demandeurs. Les 2 premiers ateliers techniques de travail ont eu lieu fin 2020.

33 représentants prennent part à l'élaboration de ces travaux : communes, bailleurs sociaux, associations, Action Logement Services et le Service intégré d'accueil et d'orientation des Hauts-de-Seine (SIAO92) ●



ÉNERGIE

L'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC) GPSO-Énergie conseille et accompagne particuliers et professionnels dans leurs projets de rénovation énergétique, à travers l'espace conseil FAIRE, la plateforme CoachCopro®, des conférences, ou encore des ateliers d'échanges.

Bilan 2020 de l'espace conseil FAIRE



482
demandes
de particuliers
traitées



90%*
de taux
de satisfaction



Une diminution
de **11%**
par rapport à 2019

77% 
des demandes
concernent la maison
individuelle



parmi les **23%**
concernant le logement collectif,
23 % portent sur un projet global
en copropriété

La plateforme CoachCopro®

Avec 5000 copropriétés sur son territoire, GPSO a un potentiel important de réduction des consommations énergétiques sur ce type de bâtiments particulièrement énergivores. Lancé en 2013, le CoachCopro® est une plateforme qui facilite la diffusion d'informations techniques et méthodologiques en direction des représentants de copropriétés, copropriétaires et syndicats. Cet outil permet à l'ALEC de démultiplier sa capacité d'accompagnement et de renforcer l'expertise des conseillers en facilitant la prise de contact

avec des copropriétés particulièrement avancées dans leurs démarches de rénovation énergétique. CoachCopro® propose un centre de ressources regroupant :

- de la documentation et des outils support,
- un parcours de rénovation individualisé,
- un tableau de bord partagé entre copropriétaires,
- un annuaire des professionnels de la rénovation en copropriété,
- une carte répertoriant les retours d'expérience de projets aboutis. ●



*Enquêtes de satisfaction menées par l'ADEME auprès des particuliers renseignés sur le territoire.

Le Coach
Copro[®]
en 2020



348

copropriétés suivies
représentant 18 130 logements

L'ALEC participe au programme RECIF

Le programme Rénovation des immeubles de copropriété en France (RECIF) propose une action de stimulation massive de la demande de rénovation en copropriété.

Porté par la SEM Île-de-France Énergies et financé par les certificats d'économie d'énergie (CEE), il permet aux ALEC d'Île-de-France de mobiliser leurs collectivités partenaires et de travailler ensemble à la rénovation énergétique de copropriétés ciblées: repérer celles à rénover, sensibiliser et former les syndicats et les copropriétaires.

Ce programme a ainsi permis à l'ALEC d'organiser certaines animations en 2020 :

- une nuit de la thermographie ciblée copropriétés à Boulogne-Billancourt le 25/02/2020 (13 participants, représentant 1183 logements)
- un « apéro-Mooc » en format visio-conférence, pour promouvoir le MOOC Réno Copro créé par RECIF en octobre 2020. (6 participants) ●

Sensibilisation des citoyens

L'ALEC organise dans chacune des villes des animations mensuelles dans le but de sensibiliser les habitants aux enjeux du réchauffement climatique et de la transition énergétique. Visites, conférences, balades, ateliers : les animations proposées au grand public sont variées. Compte tenu de la situation sanitaire durant l'année 2020, seulement 3 animations ont pu être maintenues en présentiel.

- La Nuit de la thermographie, le 28 janvier à Ville d'Avray, 14 participants
- La Nuit de la thermographie – spéciale copropriétés, le 25 février à Boulogne-Billancourt, 13 participants (représentants 1183 logements)
- Balade urbaine sur la thématique des îlots de chaleur urbains, le 19 septembre à Boulogne-Billancourt, 20 participants

ANIMATIONS ET ACTIONS DE SENSIBILISATION EN PÉRIODE DE CONFINEMENT

Afin de maintenir ses actions de sensibilisation pendant le confinement, l'ALEC s'est lancée dans l'animation de conférences en ligne. La première, organisée le 26 mai 2020, a été

couronnée de succès : **35 participants ont suivi la conférence en ligne au sujet de la rénovation énergétique performante en maison individuelle, et le replay a été visionné plus de 140 fois.**

4 conférences en ligne ont été animées au total, rassemblant 82 participants.

Toujours dans une démarche de sensibilisation et à l'affût de l'actualité, l'ALEC a réalisé deux quizz au sujet de la sobriété numérique en période de télétravail accrue. Diffusés sur le site internet de l'ALEC mais aussi sur les réseaux sociaux et partagés par certaines villes, les quizz ont été réalisés plus de 80 fois. ●



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Seine Ouest Entreprise et Emploi (SOEE) est l'acteur majeur de l'aide au développement économique intercommunal sur le territoire de GPSO. Regroupant la Maison de l'emploi, la Mission locale, l'Espace insertion et le Service économique de GPSO, SOEE est un guichet unique pour les dirigeants d'entreprises, les salariés, le public en recherche d'emploi et les bénéficiaires du RSA.

Il intervient sur quatre axes: le service aux entreprises, le service emploi et formation pour les demandeurs d'emploi et les salariés, la mission locale pour les jeunes de 16 à 25 ans, l'espace d'insertion pour l'instruction et l'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

L'emploi
sur le territoire
en 2020

166 652
emplois



Taux de chômage:

9,17% (décembre 2020)
en augmentation de 1,47%
par rapport à décembre 2019



3 816
demandeurs d'emploi
accompagnés

12 149
entretiens individuels

608
retours à l'emploi



3^e secteur tertiaire
le plus attractif, derrière Paris,
mais devant La Défense



2 867 000 m²
de bureaux





LE 6 FÉVRIER - 4^E ÉDITION DU FORUM EMPLOI

Après 3 premières éditions à l'espace Palissy, l'édition 2020 fut relocalisée à l'espace Landowski afin de garantir une meilleure accessibilité. Autre changement notable, l'événement a été condensé dans le temps, passant d'une organisation sur une journée (avec une matinée formation et une après-midi emploi), à une session unique de 13h à 18h, réunissant tous les acteurs emploi et formation. Cette nouvelle organisation et stratégie fut un succès puisque 2800 visiteurs ont été accueillis sur l'événement (contre 3100 visiteurs sur une journée complète l'année précédente).

Les autres événements organisés par SOEE n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie de COVID-19



L'immobilier d'entreprises sur le territoire en 2020

GPSO est le 3^e secteur
immobilier le plus attractif d'Île-de-France

GPSO représente 19 % du parc
tertiaire des Hauts-de-Seine

6 % du parc de la métropole
du Grand Paris avec 2,9 millions de m²

167 transactions pour un volume
loué de 70 500 m²

10 400 m² de bureaux neufs,
restructurés
ou pré-commercialisés

L'insertion sur le territoire en 2020

- 292 812 heures d'insertion liées aux clauses sociales dans les marchés publics ou privés

La clause d'insertion est une condition d'exécution du marché permettant de réserver une part des heures de travail générées par le marché,

à la réalisation d'une action d'insertion. Cette clause doit permettre aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle réelle sur la base de formations apportées et des tâches confiées pour évoluer professionnellement.

- 
- 34 Accessibilité
 - 36 Voirie
 - 38 Éclairage public
 - 39 Stationnement
 - 40 Assainissement
 - 41 Déchets et propreté

SERVICE DE PROXIMITÉ

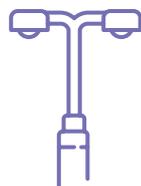
Les compétences de Grand Paris Seine Ouest sont directement liées à la vie quotidienne des riverains : accessibilité et aménagement de l'espace public, gestion et collecte des déchets, entretien de la voirie, réhabilitation des réseaux d'assainissement...

Déchets et propreté



313 tonnes de déchets alimentaires collectés (expérimentation du tri des déchets alimentaires)

Éclairage public



37 opérations de rénovation de l'éclairage public

123 personnes verbalisées pour dépôts sauvages



Accessibilité



202,9 km de circulation piétonne accessibles aux personnes à mobilité réduite, y compris partiellement

En bref

33

Assainissement

6 M€ dans le cadre du PPI (2 M€ travaux concessifs et 4 M€ travaux GPSO)



735 places PMR accessibles sur le territoire



Voirie



76 opérations de voirie réalisées



534 arrêts de bus accessibles aux PMR

ACCESSIBILITÉ

Bilan 2020 du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

La loi relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap du 11 février 2005 impose aux communes de réaliser et de mettre en œuvre un Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) sous la forme d'un schéma directeur.

Les compétences portant sur la création ou l'aménagement et l'entretien de voirie d'intérêt territorial ainsi que sur la création ou l'aménagement et la gestion de parcs de stationnement d'intérêt territorial sont exercées par GPSO.

La **Commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées** de l'Établissement public territorial (EPT) a été créée le 5 janvier 2016. Cette commission a pour rôle :

- de dresser le constat de l'état d'accessibilité des bâtiments de l'EPT (appartenant en propre à l'établissement ou remis en gestion à celui-ci), de la voirie d'intérêt territorial, des espaces publics et des transports ;
- d'établir un rapport annuel contenant des propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant, qui devra être présenté au Conseil de territoire puis transmis au préfet, au président du Conseil départemental, au Conseil départemental consultatif des personnes en situation de handicap, au Comité départemental des retraités et des personnes âgées, ainsi qu'à tous les responsables des bâtiments, installations et lieux de travail concernés.

L'élaboration du PAVE, validé au bureau communautaire du mois d'avril 2010, a été effectuée en concertation avec les acteurs locaux, notamment les élus des communes membres, les associations de personnes en situation de handicap et à mobilité réduite, les services de la voirie du département des Hauts-de-Seine et les services des transports urbains intervenant sur le territoire.

La mise en œuvre de ce dispositif permet de rendre accessibles aux personnes en situation de handicap et à mobilité réduite des circulations piétonnes, des arrêts de bus et des aires de stationnement du territoire, ainsi que l'équipement de carrefours à feux de modules sonores. Ce plan met en évidence des chaînes de déplacement permettant d'assurer la continuité du cheminement accessible entre les différents établissements recevant du public, sur un périmètre défini.

- **202,9** kilomètres de circulation piétonne accessibles y compris partiellement sur le territoire
- **735** places sont accessibles sur le territoire, facilitant l'accès aux services de proximité aux usagers titulaires d'une carte spécifique
- **256** carrefours à feux et traversées piétonnes équipés d'une assistance sonore pour les personnes malvoyantes
- **533** arrêts de bus mis aux normes personnes à mobilité réduite (PMR). ●



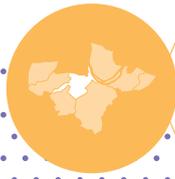


MEUDON



ESCALIER
DU BEAU SITE

- Mise en place de goulottes vélos/bagages



SÈVRES

ALLÉE DES CHARTREUX

- Mise en place d'une main courante

EN 2020, PLUSIEURS OPÉRATIONS DE MISE
EN ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ONT ÉTÉ RÉALISÉES
SUR LE TERRITOIRE, DONT :

VANVES



CARREFOUR
GALLIENI / BELLEVUE

- Sécurisation de 4 passages piétons, aménagements de place PMR et stationnements vélo

RUE MARC SANGNIER

- Aménagement et élargissement trottoir



BOULOGNE-
BILLANCOURT

VOIRIE

Un espace public plus sécurisé, accessible, apaisé et convivial en faveur des modes de déplacements doux

Grand Paris Seine Ouest a en charge l'aménagement du territoire afin d'offrir aux usagers un cadre de vie convivial et adapté à leurs besoins.

En 2020, les services techniques ont mené des opérations d'aménagement structurantes dans les domaines de la voirie, de l'assainissement, de l'éclairage public et des espaces verts en adéquation avec les valeurs fondamentales du développement durable et des actions entreprises en ce sens par le territoire à différentes échelles. Lors des études des projets d'aménagement, les

usages et les différents modes de déplacement sont analysés afin de définir un équilibre pour que chacun trouve sa place en donnant autant que possible la priorité à l'usager dit le plus vulnérable et aux modes de déplacement respectueux de l'environnement tels que la marche, le vélo ou les transports en commun.

Dans cet objectif, de nombreuses actions sont entreprises pour réduire la vitesse des véhicules, favoriser la circulation des bus, sécuriser les cheminements piétons, créer des aménagements en faveur des cyclistes... ●

36

17

Boulogne-Billancourt



RUE DE LA SAUSSIÈRE
ENTRE LA ROUTE DE
LA REINE ET LA RUE
GALLIENI

- Rénovation complète de la chaussée et des trottoirs



RUE PAUL
VAILLANT
COUTURIER



- Rénovation complète de la chaussée et des trottoirs

5

Chaville



AVENUE GAMBETTA

- Rénovation complète de la chaussée et des trottoirs intégrant l'aménagement de dispositifs ralentisseurs

10

Ville-d'Avray



 RUE DES CHÂTRE-SACS,
ENTRE LA RUE DESCARTES ET
LA RUE DE LA CROIX BOSSET

- Requalification de la voirie en chaussée plateau intégrant le passage en « zone de rencontre »



8

Sèvres

13

Meudon



ROUTE DU COLONEL
MORAINE, ENTRE LA RUE DU
MAL LECLERC ET LA ROUTE
DES 6 FRÈRES

- Rénovation complète de la voirie

EN 2020, 76 OPÉRATIONS DE VOIRIE

ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE, DONT :

10

Issy-les-
Moulineaux



RUE MARCELIN
BERTHELOT

- Création d'une piste cyclable



SQUARE DE
L'INSURRECTION

- Requalification du square



12

Vanves



ÉCLAIRAGE PUBLIC

Généralisation des LEDs et optimisation de la gestion du service

Afin de diminuer la consommation d'énergie sur l'intercommunalité et de réduire la pollution lumineuse, GPSO met en œuvre un plan de rénovation d'envergure de son patrimoine d'éclairage public dans le but de réduire et optimiser les coûts énergétiques, de réduire la production de dioxyde de carbone, la pollution lumineuse ainsi que les coûts de fonctionnement et de maintenance. En vue de limiter les déplacements des techniciens, un dispositif de télégestion est progressivement mis en place.

Sur Boulogne-Billancourt et Sèvres, un partenariat public-privé d'un montant global de **108 M€** a permis d'engager depuis 2008 et jusqu'en 2021 au lieu de 2028, une opération d'investissement sans précédent de **52 M€**.

Depuis 2010, sur les communes de Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Vanves et Ville d'Avray, un

schéma directeur de l'éclairage public est mis en œuvre. Il a été établi suite à un inventaire du patrimoine actuel. Il fixe, pour ces cinq villes, les orientations stratégiques et les moyens financiers pour une remise à niveau complète des installations.

L'objectif final de réduction de la consommation énergétique est de l'ordre de 30 à 35 % d'économie et de réduction d'émission de gaz à effet de serre.

En 2020, **4 971 points lumineux** ont été rénovés et équipés en LED à Boulogne-Billancourt et Sèvres. GPSO poursuit ainsi l'équipement en LED de son patrimoine. En plus de permettre d'importantes économies financières en matière de maintenance et d'énergie, le passage à cette technologie présente un fort intérêt environnemental en permettant de diminuer de 16 % l'objectif de consommation énergétique, en passant de 96,5 à 81 Giga Watt Heure et ainsi limiter la pollution lumineuse nocturne. ●

38

EN 2020, 37 OPÉRATIONS DE REMPLACEMENT DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE, DONT :



PARC DE L'HÔTEL DE VILLE

• Coût de l'opération: 70 000 €

3

Chaville

1

Sèvres



RÉNOVATION DE 464 POINTS LUMINEUX ET DÉPLOIEMENT LEDS

• Coût de l'opération: 421 000 €

STATIONNEMENT

Stationnement : des évolutions tarifaires adaptées aux besoins de tous

Depuis le 1^{er} janvier 2018, il revient à GPSO de gérer le stationnement payant sur voirie et l'encaissement du forfait post-stationnement. La répartition des zones de stationnement et notamment celles payantes, revient aux huit villes de l'intercommunalité, compétentes en la matière.

PANDÉMIE COVID-19

Pour accompagner les mesures de restriction des déplacements prises par le Gouvernement, les Maires des villes de Grand Paris Seine Ouest ont décidé de rendre le stationnement de surface totalement gratuit du 16 mars au 2 juin 2020. Les forfaits de stationnement qui étaient en cours de validité durant cette période ont été prolongés, notamment dans l'intérêt des résidents.

Rappel des principes de zonage :

Depuis 2015, une démarche d'harmonisation des tarifs de stationnement a été engagée par GPSO. Depuis le 1^{er} janvier 2018, le zonage a été simplifié par la réduction du nombre de zones tarifaires, de 29 zones hétérogènes à trois catégories principales :

- une zone rouge (« de courte durée ») : principalement située en centre-ville et dans les rues à dominante commerciale, elle nécessite une forte rotation des véhicules ;
- une zone orange, marron ou jaune (« de moyenne durée ») : située principalement dans des quartiers mélangeant habitat et activités/commerces, la rotation des véhicules y est nécessaire, mais moins importante qu'en zone de courte durée. L'objectif : limiter les possibilités de stationnement en continu à la journée, à proximité des gares ou des parkings ;
- une zone verte (« de longue durée ») : principalement située dans les quartiers résidentiels qui ne nécessitent pas de besoin réel de rotation mais qui sont victimes de véhicules dits « ventouses » (restant à la même place jusqu'à plusieurs semaines) et rendant difficile le stationnement des résidents.

EXTENSION DU PARC DE STATIONNEMENT GALLARDON (SÈVRES)

Afin d'offrir davantage d'alternatives au stationnement sur voirie en centre-ville de Sèvres, notamment pour des durées moyennes et longues, le parc de stationnement Gallardon situé place Gabriel Péri a fait l'objet en 2020 d'une extension de sa capacité de plus de 50 % (de 63 à 96 places). Cette opération a pu être réalisée à moindre coût, grâce à la rénovation et la remise en service d'un ancien niveau de stationnement non exploité. Les travaux ont consisté en une remise en peinture intégrale, une rénovation de l'éclairage, et une remise aux normes du dispositif de détection incendie (notamment : installation d'un extracteur de fumées). L'opération a permis de réduire la saturation globale du parc de stationnement, permettant notamment d'accepter davantage d'abonnés.

TRAVAUX LÉGERS D'AMÉLIORATION DES PARCS DE STATIONNEMENT HÔTEL DE VILLE ET CORENTIN CELTON (ISSY-LES-MOULINEAUX)

Afin d'améliorer le service rendu aux automobilistes, les parcs de stationnement Hôtel de Ville et Corentin Celton ont fait l'objet en 2020 de petits travaux d'amélioration. Dans les deux parcs, l'ensemble des accès piétons ont été rénovés et le dispositif de guidage à la place a été intégralement remplacé, permettant à cette occasion de remettre en service les panneaux de jalonnement dynamique installés sur voirie.

Dans le parc Hôtel de Ville, une barrière supplémentaire a été installée au niveau -1, permettant en cas de saturation d'éviter aux automobilistes de s'y engager et de les inciter à se diriger au niveau -2. ●



ASSAINISSEMENT

Études et travaux d'investissement réalisés par Grand Paris Seine Ouest

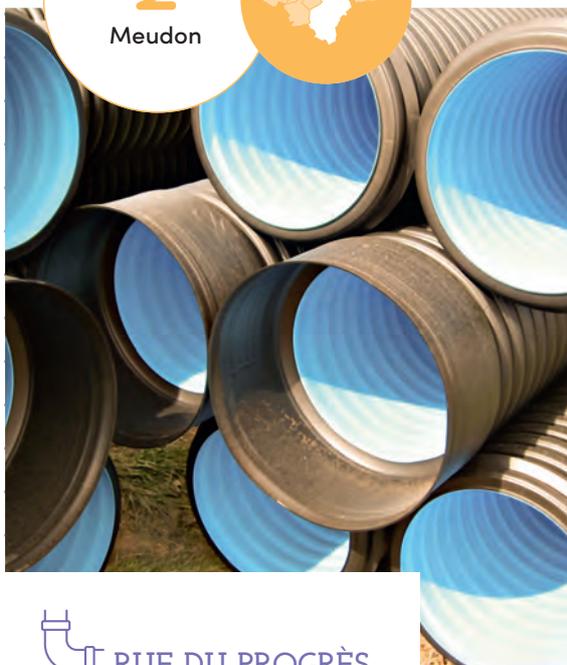
En 2020, le service de l'Assainissement a mis en œuvre un programme de travaux issus à la fois des schémas directeurs d'assainissement élaborés sur les huit communes de GPSO,

des diagnostics des réseaux d'assainissement et des programmes de coordination avec les travaux de voirie. ●

EN 2020, 5 OPÉRATIONS DE RÉHABILITATION DES RÉSEAUX D'ASSAINISSEMENT ONT ÉTÉ RÉALISÉES SUR LE TERRITOIRE, DONT :

40

2
Meudon



RUE DU PROGRÈS

RUE PIERRE POLI



1
Issy-les-Moulineaux

DÉCHETS ET PROPRETÉ

Tri des déchets alimentaires : l'expérimentation se poursuit sur le territoire

Depuis plus de deux ans, GPSO, associé au Syndicat métropolitain de traitement des déchets ménagers (Sycotm), expérimente un nouveau dispositif de tri et de collecte des biodéchets, dits « déchets alimentaires ».

Trois expérimentations sur le territoire de GPSO

À Marnes-la-Coquette et Ville-d'Avray

1 491 bacs ont été
distribués aux habitants
et commerçants pour collecter
les déchets alimentaires

49 tonnes
collectées
à Marnes-la-Coquette

174
tonnes collectées
à Ville-d'Avray

Au sein des **14 établissements scolaires** « gros producteurs »
du territoire, produisant **plus de 10 tonnes de déchets** alimentaires
par an : des tables de tri dans les écoles élémentaires
et des poubelles de table dans les écoles maternelles ont été installées

27 tonnes
ont été collectées

Les **marchés alimentaires** : Corentin Celton
(Issy-les-Moulineaux), Saint-Romain (Sèvres)
et Escudier (Boulogne-Billancourt)

63 tonnes
ont été collectées

Simplifiez-vous le tri, simplifiez-vous la vie !

Jusqu'alors, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac jaune aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. Par défaut, les autres emballages en plastique devaient être jetés avec les ordures ménagères. Ces emballages étant de plus en plus nombreux, les acteurs du tri, de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin d'élaborer des méthodes de recyclage adaptées à ces déchets.

Cette vaste simplification a généré plus de recyclage, ce qui implique une moindre utilisation de ressources naturelles. Pour faire face à l'augmentation et au traitement des déchets triés, les centres du Syctom ont été équipés en conséquence. Une fois triés, les matériaux sont compactés sous forme de balles puis transportés vers des usines de recyclage en France ou dans

des pays de l'Union européenne proches où ils sont transformés en granulés, bobines ou plaques et utilisés pour fabriquer de nouveaux objets : des pots de yaourt pour fabriquer des cintres, des bidons de lessive deviennent des bancs publics...

Ainsi, les habitants de GPSO peuvent depuis le 1^{er} octobre 2019, déposer dans le bac jaune tous les emballages sans distinction : en métal, en papier, en carton, les briques alimentaires et, **fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception.** Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée, sachets de bonbons...

Les emballages en verre, eux, sont toujours à déposer dans le conteneur à verre. ●

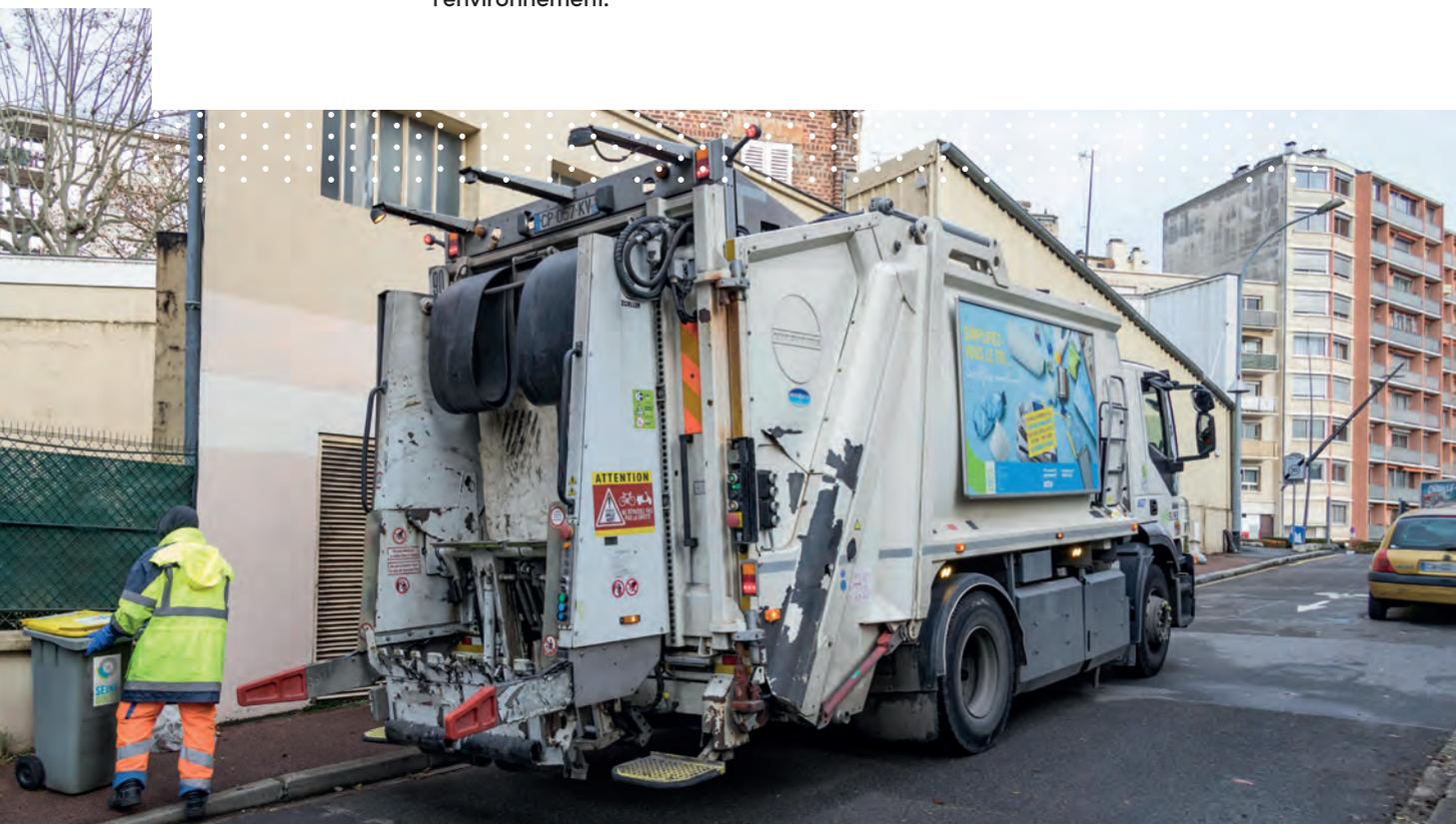
Bilan 2020 des dépôts sauvages

Parmi les incivilités régulièrement constatées par les agents de la Police verte (voir page 43), les dépôts sauvages d'encombrants et d'ordures ménagères sont les plus fréquents.

Depuis 4 ans, le nombre de personnes verbalisées a été multiplié par sept.

En 2020, **123 personnes** ont fait l'objet de poursuites pour avoir déposé leurs ordures ménagères ou encombrants sur la voie publique, dont **16** à Boulogne-Billancourt, **4** à Issy-les-Moulineaux et Vanves, et **103** à Chaville, Marnes-la-Coquette, Meudon, Sèvres et Ville-d'Avray.

Dans ce contexte, le rôle de **prévention** de la Police verte est essentiel pour **sensibiliser** et responsabiliser les riverains au respect de l'espace public et à la préservation de l'environnement.



Zoom sur la Police verte

Pour lutter contre les incivilités sur le territoire, Grand Paris Seine Ouest a créé en mars 2019 la Police Verte, composée de gardes champêtres.

Ce dispositif s'inscrit dans la continuité des actions déjà engagées par l'intercommunalité en faveur de l'environnement.



Simultanément, une convention de partenariat a été conclue avec la Garde républicaine et la Police nationale. La mise à disposition quotidienne de **deux cavaliers** permet une approche préventive et éducative par la proximité avec l'animal. Cette brigade est habilitée à verbaliser toute infraction relevant du Code pénal.

Les missions de la Police verte consistent principalement à surveiller et à sensibiliser les riverains, rechercher et constater les infractions, patrouiller quotidiennement en zone urbaine et en forêt, et assurer une présence durant les événements organisés sur les huit villes. Elle est chargée de réagir aux nombreuses incivilités en matière d'environnement : jet de mégot, déversement de produits divers sur la chaussée ou dans les collecteurs d'eaux pluviales, déjections canines non ramassées sur la voie publique ou dans les espaces verts, dépôts sauvages...

Bénéficiant aussi des prérogatives d'une police municipale, ses agents sont en mesure de contrôler et de verbaliser les infractions au Code de la route. Les compétences des gardes champêtres en matière d'environnement les amènent à effectuer des contrôles tant en matière de circulation (y compris sur les pistes), de dépôts sauvages et de mauvais comportements quels qu'ils soient. ●

Bilan 2020 de la collecte des sapins

Afin de faciliter la vie des habitants et de lutter contre les dépôts sauvages, GPSO organise chaque année une collecte éphémère des sapins naturels (non synthétiques, non floqués et débarrassés de toute décoration). Du 26 décembre 2020 au 24 janvier 2021, les habitants ont pu déposer leur

sapin dans des enclos prévus à cet effet et répartis sur le territoire pour leur donner une seconde vie. Ainsi, ils ont pu être compostés ou transformés en bois de chauffage. En 2020, plus de 180 tonnes de sapins ont été collectées.



Les collectes solidaires des déchets d'équipements électriques et électroniques en 2020

Depuis 2015, GPSO, en partenariat avec Eco-Systèmes et le Sycotm, proposent aux habitants de Boulogne-Billancourt, Issy-les-Moulineaux et Meudon des points de collecte pour déposer des appareils électriques hors d'usage ou en état de marche.

Que ce soit du gros électroménager (réfrigérateur, machine à laver...), du petit (téléphone, sèche-cheveux...), des écrans et téléviseurs ou encore du matériel informatique (carte électronique, disques durs, câbles...) tous sont collectés afin de leur offrir une seconde vie.

Les appareils sont triés, nettoyés, réparés et revendus à prix solidaires, ou, à défaut, recyclés par Eco-Systèmes, dans le strict respect des normes environnementales. Fort de ce succès, GPSO a étendu la collecte en 2020, en proposant une collecte à Chaville, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray.

En 2020

- **29 collectes** ont été organisées, dont **10** à Boulogne-Billancourt, **10** à Issy-les-Moulineaux, **5** à Meudon, **1** à Chaville, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray
- Plus de **38 tonnes de déchets** ont été déposées dans les sept villes par **4 145 participants** ●





46 Culture

50 Sport

CULTURE, SPORT ET LOISIRS

Avec ses sept conservatoires, son complexe sportif à Meudon et son emblématique Festival des sports de nature, GPSO accorde une attention particulière à la culture et au sport. Composé à 39 % d'espaces verts, le territoire est un véritable « poumon vert » de l'ouest parisien. Les services des parcs et jardins participent au quotidien à son évolution grâce au travail des jardiniers.

Culture



5 706

élèves inscrits
dans les 7 conservatoires
de GPSO



20 865

spectateurs en présentiel
et de nombreux spectateurs
en ligne



241

événements publics en
présentiel et de nombreux
événements en ligne



637 360 €

de subventions versés
par le conseil départemental
des Hauts-de-Seine et la Direction
régionale des affaires culturelles
d'Île-de-France
aux 7 conservatoires de GPSO

Sport



2

nouvelles offres de loisirs :
une piste cyclable et 2 aires
de jeux pour enfants

En
bref

120 769

utilisateurs
des équipements
du complexe
sportif Marcel Bec



Un total de

887 000 €

de subventions délivrés
aux trois clubs sportifs de haut
niveau soutenus par GPSO

CULTURE

Grand Paris Seine Ouest contribue particulièrement à la vie culturelle locale avec les nombreuses activités artistiques et pédagogiques des sept conservatoires autour de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Le réseau des conservatoires de GPSO illustre l'intérêt et l'investissement de l'intercommunalité en matière d'art et de culture en permettant le développement de nouvelles initiatives et l'élargissement des enseignements proposés dans ces disciplines.



Bilan 2020 des conservatoires *



5 706 élèves inscrits

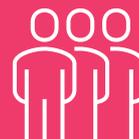


6 071 parcours pédagogiques suivis par les élèves

82 disciplines enseignées



349 professeurs



241 manifestations publiques en présentiel et de nombreux événements en ligne



20 865 spectateurs en présentiel et de nombreux spectateurs en ligne



4 146 heures d'enseignements dispensés chaque semaine au sein des 7 Conservatoires

Les projets marquants en 2020



La crise sanitaire a fortement perturbé la programmation culturelle. Toutefois, en amont du premier confinement, plusieurs temps forts interconservatoires ont eu lieu :

- **Samedi 25 janvier** : Beethoven 250 – Ouverture de Coriolan, Concerto n° 3 en ut mineur pour piano et orchestre. Dans le cadre du 250^e anniversaire de la naissance de BEETHOVEN (Conservatoire Issy-Vanves)
- **Dimanche 26 janvier** : Concert du Nouvel An – « Vienne en fête ! » (Conservatoire de Ville-d’Avray Chaville)
- **Samedi 1^{er} février** : Concert interconservatoires avec 8 élèves accordéonistes du Conservatoire d’Issy-les-Moulineaux et les élèves du Conservatoire de Sèvres
- **Mercredi 5 février** : Concert de l’Orchestre d’Harmonie Meudon Sèvres avec la participation de l’Harmonie Junior (Conservatoires de Meudon et de Sèvres)
- **Mercredi 4 et vendredi 6 mars** : Opéra « Djamileh » de Bizet et mélodies orientalistes (Conservatoire de Boulogne-Billancourt)

Les conservatoires de demain

C’est avec un réel investissement que les agents des conservatoires ont entamé une réflexion autour des « conservatoires de demain » pour répondre par anticipation à la réforme des critères de classement que l’Etat envisage de mettre en œuvre dans les années qui viennent. Une dynamique interne qui illustre la volonté commune d’approfondir l’action locale tout en répondant aux enjeux de demain.

L’objectif consiste à rédiger à moyen terme de nouveaux projets d’établissements répondant aux spécificités du territoire et à la réforme par l’État des critères de classement des conservatoires. La crise sanitaire a momentanément suspendu cette réflexion qui sera ensuite élargie et menée au sein de chaque établissement notamment en lien avec les élus et les associations de parents d’élèves.

98 C’est le nombre de participants, professeurs et administratifs des conservatoires de GPSO, aux ateliers de concertation organisés pour inventer les « conservatoires de demain » qui se sont tenus début janvier 2020 au Conservatoire d’Issy-les-Moulineaux. Parmi les axes de réflexion abordés : enjeu de la communication, diversification des publics, organisation territoriale de la formation préprofessionnelle, liens avec les métiers du secteur culturel, outils numériques et formation continue. ●





284 100 €

de subvention versés
par le département
des Hauts-de-Seine
aux conservatoires
de GPSO

Le nouveau schéma départemental des enseignements artistiques 2018-2021

Le département des Hauts-de-Seine a modifié les conditions de sa participation au financement des conservatoires en se dotant d'un nouveau schéma des enseignements artistiques pour la période 2018-2021.

Les subventions de fonctionnement versées par le Département ont laissé place à des subventions soumises à l'engagement des établissements autour de trois axes prioritaires : l'accessibilité, la continuité des pratiques et la pluridisciplinarité des enseignements.

Dans ce cadre, les conservatoires de GPSO ont valorisé leurs actions et présenté leurs projets autour de ces trois grands axes.

Trois établissements ont été identifiés par le Département comme « tête de réseau » et perçoivent une subvention spécifique :

- le conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Boulogne-Billancourt, pour favoriser

auprès des publics de tout âge la poursuite d'une pratique artistique de qualité (continuité de pratiques);

- le conservatoire d'Issy-Vanves, pour ses compétences en matière d'usage pédagogique des outils numériques (pluridisciplinarité des enseignements);
- le conservatoire de Ville-d'Avray-Chaville, pour partager son expérience en termes d'accueil d'élèves en situation de handicap.

Ils ont également sollicité des aides pour financer des projets spécifiques liés à ces thématiques.

En 2020, 284 100€ de subventions ont été versés par le conseil départemental des Hauts-de-Seine aux conservatoires de GPSO (dont 240 000 € de subvention « tête de réseau » et 60 282 € de soutien aux projets, pour des actions menées par les conservatoires de Boulogne-Billancourt, Meudon et Sèvres). ●



Le numérique au service d'initiatives enrichissantes pendant le confinement



Afin de poursuivre l'enseignement artistique pendant le confinement, de nombreuses initiatives autour du numérique ont vu le jour. Du cours vidéo via Skype au suivi régulier du travail demandé aux élèves via des plateformes numériques dédiées à l'enseignement à distance, en passant par la mise en place de blogs ou la création de groupes de travail fermés sur Facebook, les initiatives des professeurs, avec le soutien des équipes de direction, administratives et techniques, ont été nombreuses.

AU CONSERVATOIRE DE VILLE-D'AVRAY CHAVILLE

- Via la plateforme Caroline, les professeurs du Conservatoire de Ville-d'Avray Chaville déposent partitions, exercices, liens de vidéos et tout document utile, et peuvent réaliser un suivi des élèves.
- Via un serveur vidéo sécurisé, assimilé à un intranet avec code d'accès, les professeurs comme les élèves peuvent y déposer des vidéos. Ainsi, un enseignant filme sa leçon qu'il publie sur ce serveur. Ses élèves peuvent la visionner, et télécharger à leur tour une vidéo.
- Des classes virtuelles ont également été programmées pendant le confinement, souvent aux heures des cours habituellement suivis au sein de l'établissement. Ce serveur permet de multiples connexions en vidéo, très utile, pour les cours collectifs et d'instruments.

AU CONSERVATOIRE DE BOULOGNE-BILLANCOURT

L'équipe administrative et pédagogique du Conservatoire de Boulogne-Billancourt a réussi à reprendre très rapidement son activité dès le début du confinement. Les cours d'instrument, de danse et de théâtre, ainsi que toutes les disciplines d'érudition (formation musicale, analyse, culture...) ont continué à distance sur diverses plateformes numériques afin de s'adapter au mieux aux besoins de chaque élève.

De nombreuses opérations créatives ont été initiées de manière interactive en ligne : des auditions de musique de chambre, des performances musicales par les professeurs du département Jazz, l'opération Facebook #CRRBBchezvous, Voyage musical en ligne, ou encore la préparation d'ateliers vidéo de découverte d'instruments à vent pour les jeunes élèves musiciens du Cycle d'Observation et d'Orientation Musicales (COOM)... Malgré l'annulation de la saison culturelle et le report de plusieurs examens et concours d'entrée, toutes les équipes du conservatoire sont restées mobilisées pour assurer une continuité de l'enseignement artistique.

AU CONSERVATOIRE NIEDERMEYER D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Au Conservatoire Niedermeyer, le travail a été organisé via la plateforme Moodle qui permet notamment aux enseignants de dispenser leurs cours en visioconférence, d'assurer un suivi des élèves, et d'échanger des documents. Une trentaine de disciplines ont été dispensées sur cette plateforme, telles la culture musicale, la formation musicale et l'orchestre symphonique.

Des cours en ligne ont également été réalisés et les élèves avaient des devoirs à rendre. De leur côté, les enseignants les évaluent et font leurs retours.

Les « Facebook Live » du groupe « NDC Niedermeyer Dance Conservatory ».

Depuis 8 ans, le groupe Facebook privé « NDC Niedermeyer Dance Conservatory » permet aux élèves, parents et professeurs des classes de danse du conservatoire Niedermeyer d'Issy-les-Moulineaux de rester en contact et de partager des informations pratiques ainsi que des contenus autour de la danse.

Durant les périodes de confinement, une nouvelle façon de partager la danse a vu le jour sur le groupe Facebook : l'une des professeurs du conservatoire a proposé tous les soirs des cours de danse, en utilisant la fonction « Live » de l'application.

Tous les membres ont pu ainsi participer au cours de danse improvisé. En effet, l'idée était de partager un moment convivial autour de la danse, chacun chez soi et selon son niveau, et d'entretenir sa forme.

La mise en place de ces « live » a attiré de nouveaux adhérents sur le groupe, qui compte désormais plus de 200 membres.

Que ce soit pour la musique, la danse ou le théâtre, différents outils sont employés par les professeurs afin que chaque élève puisse poursuivre son apprentissage. Nul doute que ces initiatives intéressantes ne remplacent pas le présentiel, qui demeure primordial en matière d'enseignement artistique.

Toutefois, le média numérique permet de poursuivre l'année scolaire et d'accompagner les élèves malgré la distance.

Des initiatives, testées et approuvées, qui vont enrichir la réflexion menée pour inventer les « conservatoires de demain » à l'aune de la réforme de l'État qui modifiera les critères de classement des établissements d'enseignement artistique. ●

EXEMPLES D'ÉVÉNEMENTS EN LIGNE

- Jazz confiné : *On the Sunny Side of the Street* par des enseignants des conservatoires.
- Les classes de clavecin des Conservatoires de Chaville et de Vanves célèbrent la Fête de la musique.
- La classe d'accordéon du Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux interprète *Lo que vendrá* d'A. Piazzolla.
- Journée mondiale de la danse : la chorégraphie des élèves du Conservatoire d'Issy-les-Moulineaux.

SPORT

Tout au long de l'année, Grand Paris Seine Ouest propose aux habitants du territoire de pratiquer plusieurs disciplines sportives ou d'assister à des rencontres avec les clubs sportifs de haut niveau auxquels l'intercommunalité apporte son soutien.

Le complexe sportif Marcel Bec en 2020



Situé en lisière de la forêt de Meudon, il offre un cadre idéal pour pratiquer tout au long de l'année des activités sportives, de loisirs ou de compétition, individuellement, en famille, en club ou dans le cadre scolaire.



2 surfaces de jeu en gazon synthétique éclairées, pour le football et le rugby



14 vestiaires

300 places en gradin



1 plaine de jeux éclairée, en gazon naturel, convertible en 2 terrains de football à 11 ou en 1 terrain de rugby



13 courts de tennis extérieurs, dont **3** couverts (1 salle spécifique et 2 salles omnisports) et **2** en terre battue



1 parcours santé en plein air de 1,2 km avec agrès et ateliers « street workout » dont 3 connectés (coach virtuel)

1 aire de pétanque



1 station-service pour cyclistes (VTT)



1 piste cyclable et 2 aires de jeux pour enfants



1 gymnase avec 2 salles omnisports et 1 salle spécifique tennis



Des tables de pique-nique, qui contribuent à renforcer l'identité « loisirs-familles » de l'équipement

2 parkings de 100 places chacun pour voitures et 1 parking de 6 places d'autocars, avec aire de retournement, des bornes de recharge pour véhicule électrique et des places PMR



PARCOURS SANTÉ CONNECTÉ

Les habitants peuvent s'entraîner en plein air sur les appareils de fitness et de musculation installés au complexe sportif Marcel Bec. Dix agrès les attendent sur un parcours de 1,2 km : filet d'escalade, barres fixes, saute-mouton...

Sur chaque agrès, ils peuvent consulter les conseils d'utilisation et de sécurité indiqués sur les panneaux correspondants. Ils ont également la possibilité de bénéficier d'une technologie dernier cri : trois des nouveaux agrès sont connectés. Pour cela, il suffit de télécharger gratuitement l'application « Fitness connect » pour profiter d'un coaching personnalisé.

LOCATION DE COURTS DE TENNIS

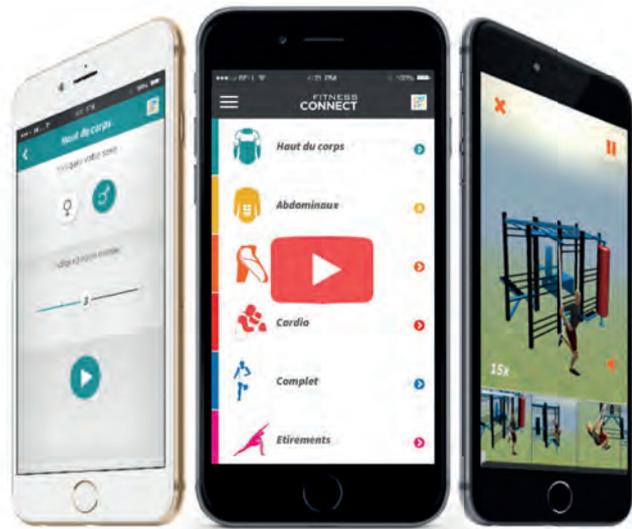
Les habitants du territoire ont la possibilité de louer à l'heure des courts de tennis (en intérieur et en extérieur) toute l'année de **8 h à 22 h**.

ESPACE DÉDIÉ AUX VÉLOS

Une station de gonflage et de nettoyage, spécialement conçue pour les vélos, est à disposition, gratuitement et en accès libre, pour permettre aux sportifs de prendre soin de leur équipement.

LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT

Durant l'été 2019, les éclairages de deux gymnases, sur les trois existants, ont été adaptés à la technologie LED.



Le troisième a fait l'objet de la même transformation après les travaux de rénovation des toitures prévus en 2020 et 2021.

Cette opération vient compléter le passage en LED opéré dès 2014 sur les allées piétonnes, les parkings et les locaux communs du bâtiment abritant les gymnases.

Afin de sécuriser la pratique sportive, deux défibrillateurs ont été installés à proximité des installations de grands jeux et des gymnases. ●

La fréquentation du complexe sportif en 2020



444 participants aux séances de coaching de course à pied, lors des 20 sorties organisées le dimanche matin



22 cyclistes ont participé aux 2 sorties gratuites de VTT-découverte, d'une vingtaine de kilomètres



4990 heures de tennis



588 participants aux cours et stages de rollers



79 120 utilisateurs des équipements extérieurs



41 649 utilisateurs des équipements intérieurs

LES ACTIVITÉS SPORTIVES PROPOSÉES

Coaching course à pied

Les habitants désireux de reprendre ou commencer une activité physique ont la possibilité de participer aux entraînements sportifs le dimanche matin au complexe Marcel Bec, de 10h à 12h.

Les participants bénéficient de coachs professionnels dans un cadre privilégié, au cœur de la forêt de Meudon. Ces entraîneurs sont mis à disposition par l'association **AVIA Club Issy** dans le cadre d'un marché public.

Roller en famille

Une activité « roller en famille » est organisée tous les dimanches, de 10h à 12h et pendant les vacances scolaires par le club **Dynamic Sèvres**.

Un rendez-vous pour apprendre à se déplacer, se diriger, freiner, sauter et se retourner, pour se balader en toute sécurité. Activité accessible à partir de 6 ans.

Randonnées VTT

En partenariat avec le club **Chaville-Sèvres VTT**, six randonnées sont prévues dans la forêt de Meudon, au départ du complexe Marcel Bec entre avril et novembre, sur un parcours d'initiation de 20 km en forêt, le samedi de 10h à 12h.

À partir de 8 ans. ●



Festival des sports de nature

Organisé chaque année au début de l'été par Grand Paris Seine Ouest, le Festival des Sports de Nature associe goût de la performance, loisirs en famille, et développement durable.

Au programme : activités sportives en pleine nature, jeux et attractions pour les petits et les grands, et ateliers de sensibilisation à l'environnement. Un tournoi de volley-ball (loisirs, enfants et compétition) ainsi que le traditionnel Trail du Muguet complètent les animations de cet événement qui accueille plus de 4000 visiteurs.

En raison de la crise sanitaire, la 10^e édition a été reportée en 2021.



Deux nouvelles offres de « loisirs-famille »



Depuis 2013, d'importants travaux ont été menés pour faire du complexe sportif un site d'accueil pour les sportifs de haut niveau comme pour les familles.

- Création de terrains synthétiques, de courts de tennis, de nouveaux vestiaires, d'un terrain de pétanque, d'un espace d'accueil de poneys, d'un parcours santé ou encore d'une zone de pique-nique.
- En 2020, une nouvelle phases d'aménagements, au bénéfice des familles, a permis de voir l'apparition d'un parcours vélo éducatif et de deux aires de jeux pour enfants.

Saison 2019-2020 : les trois clubs sportifs de haut niveau soutenus par GPSO



ISSY PARIS HAND EST DEVENU « PARIS 92 » Club de handball féminin d'Issy-les-Moulineaux

- La subvention 2020 de GPSO s'est élevée à 465 000 €.
- Le club perçoit également 100 000 € dans le cadre d'un marché de partenariat.
- L'implication de GPSO depuis sept saisons se traduit par un montant de subventions cumulées de 3 723 500 €.



FOOTBALL FÉMININ D'ISSY-LES- MOULINEAUX (FFI)

Club de football féminin d'Issy-les-Moulineaux

- Le club a changé de nom : GPSO 92 ISSY et les joueuses ont évolué en D1 Arkema (plus haut niveau du football français)
- Montant de la subvention attribuée par GPSO en 2020 : 220 000 € (1 185 000 € de subvention cumulés depuis 2014).



VANVES GPSO BASKET Club de basketball masculin de Vanves

- Le club évolue en Nationale 1 masculine et a terminé à la 13^e place (NM1 – 3^e division nationale).
- Montant de la subvention attribuée par GPSO en 2020 : 200 000 €. ●

Les événements sportifs accueillis au complexe Marcel Bec en 2020



Le complexe sportif Marcel Bec accueille chaque année des événements sportifs, amateurs ou professionnels. En 2020, le complexe a notamment accueilli :

● 7^e édition de la First Lego League

La First Lego League est une compétition internationale de robot Lego initiée par Lego Education dans 60 pays. Elle touche plus de 200 000 jeunes âgés de 9 à 16 ans. La compétition commence par des joutes locales et, pour l'Île-de-France, c'est l'Espace Numérique de la Ville de Meudon qui organise cet événement sur le territoire.

Mais aussi :

- Une compétition départementale de Badminton ;
- Un tournoi de badminton ;
- Une compétition de Gymnastique Rythmique ;
- Le premier séminaire européen autour du Kali Pekiti-Tirsia, art martial originaire des Philippines.

53

Stages de printemps : foot, basket et hand féminins

Pendant les vacances de printemps, des stages de hand et de foot sont organisés pour promouvoir le sport au féminin. Ces stages sont animés par les clubs sportifs de haut niveau soutenus par GPSO, GPSO 92 Issy, Paris 92 et Vanves GPSO Basket.

Ces temps forts permettent d'accueillir des jeunes filles, âgées de 9 à 13 ans, de tous niveaux, pour leur

faire découvrir l'une de ces deux activités sportives. Les participantes sont encadrées par des éducateurs diplômés, oeuvrant au sein des deux clubs.

Au programme :

- Ateliers techniques, ateliers de motricité
- Matches et tournois en fin de stages
- Activités en extérieur ou en indoor

• En 2020, les stages n'ont pas eu lieu en raison de la crise sanitaire.





- 56 Ressources humaines
- 58 Finances
- 60 Commande publique
- 61 Affaires juridiques
- Assemblées
- 62 DIGIT
- 64 Communication
- 65 Systèmes d'information
- Services techniques
- 66 Évaluation et stratégie des contrats

SERVICES FONCTIONNELS

En 2020, ce sont 942 agents qui ont travaillé quotidiennement à la mise en œuvre des politiques publiques portées par les élus territoriaux, aussi bien au sein des services techniques que des services administratifs.

Affaires juridiques



34
consultations
juridiques

Systèmes d'information



268 ordinateurs
portables déployés

Service des assemblées

5 séances
du Conseil
de territoire



Commande publique

93 marchés
publics notifiés



En
bref

Finances



297 M€
de recettes

Ressources humaines



69
nouveaux agents

Évaluation et stratégie des contrats



19 368
courriers enregistrés

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Gestion
de carrière

255
avancements d'échelon



34
avancements
de grade

16
départs
à la retraite



Gestion des ressources humaines



1 048
postes budgétés



10
postes
en contrat
d'apprentissage créés

69
nouveaux
agents ont rejoint
l'établissement en 2020



27
ont bénéficié
d'un accompagnement
par un conseiller en
évolution professionnelle



La masse salariale de GPSO



représente **44** M€
pour l'année 2020, soit constante
par rapport à 2019



Schéma de mutualisation des services

Afin de mieux maîtriser les effectifs et les dépenses du bloc local, la loi de réforme des collectivités territoriales (RCT) a introduit en 2010 l'obligation d'élaborer un schéma de mutualisation des services pour chaque communauté, à mettre en œuvre pendant la durée du mandat. Entendue au sens large, la mutualisation comprend l'ensemble des outils de coopération entre une commune et sa communauté (mutualisation verticale)

ou entre communes (mutualisation horizontale). Il peut s'agir des prestations de services, du partage de biens, d'un mandat de maîtrise d'ouvrage ou encore d'un groupement de commandes.

En 2020

- **513** agents ont été mis à disposition dont **423** agents de GPSO, soit **54 %** de l'effectif de l'établissement. ●

Gestion médicale du personnel et conditions de travail



306
arrêts traités

1 874 arrêts réalisés
par le service carrières et rémunérations

208
télétravailleurs
déployés



Une collaboration accrue avec les partenaires sociaux en raison de la crise sanitaire qui s'est traduite par de nombreux échanges avec les partenaires sociaux comme en atteste le nombre de réunions CT/CHSCT (6). Ces derniers ont en outre permis de renégocier l'accord sur le télétravail et ainsi augmenter le nombre de télétravailleurs (passant de 44 à 208).

Formation des agents



871 jours de
formation dispensés

199 agents
formés, soit 21 %



La baisse significative des chiffres (- 29.87%) par rapport à 2019 s'explique par la crise sanitaire qui a eu un impact contre productif sur la politique de formation. En effet les organismes de formation devant fermer pendant plusieurs mois et adapter leur jauge de participants, les formations en présentiels n'ont pu reprendre qu'en septembre 2020, tandis que le distanciel a pu porter ses fruits fin 2020.

DIRECTION DES FINANCES

Budget
2020

Recettes

297 M€
de recettes

Dépenses

267

M€ de dépenses, dont :

- 215 M€ de dépenses de fonctionnement (143 M€ pour les services aux habitants et 72 M€ versés au titre de la péréquation et du reversement à la Métropole du Grand Paris)
- 52 M€ de dépenses d'investissement

Résultat net

1,5 Millions

Par ailleurs, 8 245 bons de commande ont été visés, 13 335 factures ont été enregistrées, 16 998 mandats et 1 228 titres de recettes ont été émis.

Gestion financière de GPSO en 2020

L'exercice budgétaire 2020 a été profondément marqué par la crise sanitaire. Face à ce défi sans précédent, notre établissement a fait le choix de la responsabilité et de la solidarité.

Cette solidarité s'est d'abord illustrée par la mise en place de mesures visant à **alléger les charges pesant sur les habitants de notre territoire** : en premier lieu la gratuité du stationnement lors du premier confinement qui s'est traduite par une chute brutale des recettes perçues (-5,3M€). Par ailleurs, suite à la fermeture prolongée des conservatoires, il a été décidé de diminuer les droits de scolarité des élèves se réinscrivant pour 2020/2021 (-0,5M€). Enfin, l'établissement a largement participé à doter les habitants en masques à la fin du premier confinement (1,8M€).

Cette solidarité s'est ensuite traduite par **l'accompagnement et le soutien des entreprises** durement touchées par ces mois de confinement : ainsi, afin de préserver le tissu économique du territoire, le dispositif de subvention So Commerce a été mis en place en partenariat avec la CCI. (1,5M€ d'aides versées en 2020). GPSO a également participé au Fond Résilience mis en place par la Région pour 0,4M€.

La bonne situation financière de notre établissement avant la crise a permis d'amortir le « choc » subi tout en maintenant une bonne situation.

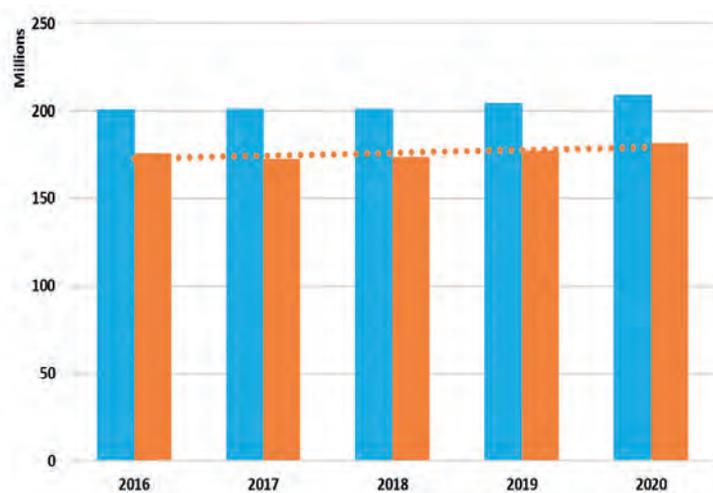
Indépendamment de la crise, notre établissement a souhaité prendre en charge la totalité des pertes de recettes des villes suite à la réforme du stationnement dans l'attente du bilan de la réforme. Si cette prise en charge montre une nouvelle fois la

solidarité du bloc local, elle a eu un impact direct sur les recettes de fonctionnement (-5M€).

GPSO a souhaité maintenir, un niveau relativement soutenu d'investissement au titre de l'entretien du patrimoine et de la poursuite des projets structurants. L'exercice 2020 a également été marqué par l'accentuation des opérations lourdes de travaux sur l'ensemble du territoire et par des actions liées au lancement du PCAET.

L'autofinancement structurel est quant à lui de 30M€ en repli de 9,4M€ par rapport à l'exercice 2019. ●

ÉVOLUTION DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DEPUIS 2016



■ Dépenses réelles de fonctionnement

■ Dépenses réelles de fonctionnement hors péréquation (FPIC)

Dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 209M€, en augmentation par rapport à 2019 (+2,4% soit +4,9M€). Cette variation s'explique principalement par la hausse des dépenses exceptionnelles (+2,7M€) portées par le dispositif de soutien aux entreprises So Commerce. Le chapitre relatif aux charges à caractère général augmente de 1,1% soit +0,9M€ par rapport à 2019 en raison principalement de la reprise de l'inflation et la volonté de renforcer le service rendu en matière de propreté sur le territoire. La crise sanitaire a également généré des hausses de coût (matériel sanitaire, prestation de nettoyage) qui n'a pas été intégralement compensée par la diminution d'autres prestations. Concomitamment, les dépenses de personnel sont maîtrisées (+0,3M€ soit +0,8%) en raison de l'évolution naturelle de la masse salariale. Concernant les reversements, 27,3M€ ont été versés au profit du Fonds national de péréquation des

ressources intercommunales (FPIC) soit une augmentation de 0,6M€ par rapport à 2019. La dotation d'équilibre versée au profit de la métropole (33,4 M€) et la contribution au fond national de garantie individuelle de ressources (FNGIR ; 11,6 M€) sont stables et portent le total des reversements à 72,2M€ soit 35% du budget de fonctionnement de GPSO.

Les autres postes de dépenses concourent aux services directs aux habitants dans des proportions stables par rapport à 2019 avec notamment 23% des dépenses hors versements dédiées à la collecte et au traitement des ordures ménagères, 17% pour la culture et les sports, 16% pour la propreté urbaine, et 9% pour l'entretien des espaces verts.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 52,3 M€ contre 57,5 M€ en 2019. Les dépenses d'investissement ont principalement porté sur la compétence voirie (53%), suivi de l'éclairage public (20%) et les espaces verts (10%). ●

Recettes de fonctionnement et d'investissement

Les recettes se répartissent entre les recettes de fonctionnement pour 242M€ (contre 253 M€ en 2019) qui correspondent aux dotations, à la fiscalité et à diverses autres recettes ; et les recettes d'investissement pour 55M€ (contre 48M€ en 2019) qui sont principalement constituées par l'autofinancement (excédent de la section de fonctionnement affecté à l'investissement et amortissements) et les dotations diverses et subventions.

En 2020, les recettes de fonctionnement ont fortement diminué (-6,5M€) principalement en raison de la baisse du fonds de compensation de charges territoriales (FCCT) (-6M) et les pertes de produits de services liées à la crise (-5,8M€). Ces diminutions ont été atténuées par des augmentations de produit notamment sur la fiscalité (+2,9M€), des recettes exceptionnelles (+2,1M€) et la contribution de l'Etat à l'achat de masques (+0,8M€). Les dotations et participations représentent 49% des recettes et restent la première source de recettes de GPSO, comme pour 2019, le FCCT demeurant la principale recette de notre établissement. Ce dernier est versé par les communes au profit de GPSO pour l'exercice de ses compétences. Les impôts et taxes qui se limitent désormais à la Cotisation foncière des entreprises et à la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères représentent 42% de recettes réelles de fonctionnement, stable par rapport à 2019.



Budget d'assainissement 2020

Les recettes réelles d'exploitation représentent 3,5 M€, soit une diminution de -0,5M€ par rapport à 2019. Elles sont composées à 77% par les redevances d'assainissement payées par l'utilisateur du service de l'eau, soit un peu plus de 2,7M€, stable par rapport à 2019. La participation pour le financement de l'assainissement collectif diminue à 350k€. Enfin, la contribution du budget principal au titre des eaux pluviales représente 372K€.

En section d'investissement, les dépenses réalisées en 2020 représentent 6,1M€, marquant leur diminution de -2,6M€ par rapport à 2019. Ces dépenses ont été consacrées à un peu plus de 2,2M€ au programme de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Enfin, les recettes d'investissement représentent près de 6,2M€ en 2019, dont 2,4M€ de subventions d'équipement. ●

DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

La direction de la Commande publique garantit la sécurité juridique de la commande publique, conseille les élus, accompagne les services dans la définition des besoins et, en cas de difficulté d'exécution des marchés publics ou de contrats, gère leur passation et les notifie. Elle assure également une veille juridique permanente. La direction de la Commande publique de GPSO est mutualisée avec les villes de Chaville et Issy-les-Moulineaux.

4 commissions



La Commission de délégation de service public (CDSP) analyse les offres, oriente les négociations et rend un avis sur les avenants éventuels.



La Commission d'appel d'offres (CAO) se prononce sur les marchés supérieurs à 214 000 € HT (fournitures et services) et 5 350 000 € HT (travaux), juge les offres et attribue les marchés.



La Commission de la commande publique (CCP) se prononce sur les marchés compris entre 90 000 € HT et 214 000 € HT (fournitures et services) et 5 350 000 € HT (travaux) et rend les avis sur les offres.



Le jury de concours évalue et classe les prestations des candidats à un concours de maîtrise d'œuvre.

Les marchés publics en 2020

Pour GPSO



93 marchés publics notifiés



24 commissions, dont 10 CAO, 11 CCP et 3 CDSP

Pour la ville de Chaville

13 marchés publics notifiés et 1 DSP



4 commissions



Pour la ville d'Issy-les-Moulineaux



165 marchés publics notifiés



2 délégations de service public

35 commissions

SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

Le service des Affaires juridiques accompagne juridiquement les élus et les services dans leurs projets et actions quotidiennes et sécurise les actes de la collectivité.

Le service suit les contentieux et représente les intérêts de GPSO, en défense ou en demande, devant les juridictions, telles que le tribunal administratif.

Au titre du conseil juridique

34 consultations juridiques
à destination de l'ensemble des directions de l'EPT

Au titre du contentieux du stationnement payant sur voirie

47 mémoires déposés

61

SERVICE DES ASSEMBLÉES

La séance d'installation du Conseil de Territoire s'est tenue le 10 juillet 2020. Le service des Assemblées a préparé l'installation du nouveau Conseil de territoire dans un contexte législatif particulier compte tenu de la crise sanitaire.

Le service des Assemblées a préparé les cinq séances du Conseil de territoire et les sept séances du Bureau, et assuré le contrôle de légalité interne des actes de la collectivité.

La dématérialisation des convocations s'est poursuivie pour les séances du Conseil de territoire, du Bureau et pour l'ensemble des commissions internes, avec une adhésion unanime des élus territoriaux. **521 actes administratifs ont été réalisés.**

CRÉATION DE LA DIRECTION DE L'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE ET DE L'INNOVATION TERRITORIALE (DIGIT)

Pour relever le défi de la ville durable de demain, l'organisation de GPSO s'est adaptée avec la création depuis le 1^{er} juillet 2020 du Pôle Innovation et Développement Durable. Rattaché à la Direction Générale de l'Aménagement et du Développement Durable, il comprend trois directions : la Direction de la Mobilité, la Direction du Développement Économique et Durable, et la Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale

Ainsi, le service SIG et OpenData évolue pour devenir la Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale (DIGIT) dont une des nouvelles missions est de co-construire le territoire durable et numérique de demain à travers les actions suivantes :

- Piloter et mettre en œuvre le Territoire Intelligent,
- Développer des services et outils innovants,
- Assurer une veille et réaliser des benchmarks dans le domaine technologique et numérique,
- Mettre en œuvre le tableau des indicateurs de suivi du PCAET.

62

L'essor des portails cartographique et Open Data



Les portails cartographique et Open Data, à disposition du citoyen, ouverts au grand public en 2019, permettent de découvrir le territoire et de rendre accessible et compréhensible l'information géographique et les données publiques de la collectivité. Ces deux portails s'enrichissent au fur et à mesure de l'actualité :

- Les avis aux riverains
- Les PLU
- Les déchets et la propreté
- Le plan vélo
- Le stationnement
- Les îlots de fraîcheur...

Avec la mise en place du nouveau site internet de Seine Ouest en 2020, de nombreuses cartes ont été repensées. Ces dernières font maintenant le lien entre les trois sites.

- le site internet institutionnel
- le portail cartographique : SO Carto
- la plateforme Open Data ●

#DataGPSO : <https://data.seineouest.fr>

#SOCarto : <https://atlas-sig.seineouest.fr>

Proposition d'une feuille de route Smart City – Territoire intelligent

Initiée en juin 2020, la réflexion collective Smart City a débouché sur une 1^{ère} « feuille de route » visant à mettre en place un Territoire Intelligent opérationnel en 2023, dont les premiers jalons doivent être posés dès à présent.

En effet, le renouvellement des marchés structurants constitue une opportunité unique de porter le « Territoire Intelligent » de demain :

- Nouveau marché de l'éclairage public pour Chaville, Issy-les-Moulineaux, Marnes-la-Coquette, Meudon, Vanves et Ville-d'Avray ;
- Nouvelle délégation de service public du stationnement (surface et parkings) pour Chaville, Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Vanves ;
- Marchés de collecte et propreté pour toutes les villes du Territoire.



Un premier travail a permis d'identifier 28 cas d'usages prioritaires, comme par exemple :

- Programmer et superviser l'infrastructure lumineuse
- Améliorer le suivi de l'état de la voirie et des infrastructures,
- Connaître, moduler, anticiper, les flux de circulation tous modes confondus,
- Visualiser les zones de stationnement en temps réel,
- Identifier les îlots de chaleur et fraîcheur,
- Adapter les circuits et fréquence de rotation des tournées de collecte des déchets,
- Inciter les citoyens à la réduction des déchets et au recyclage. ●

Mise en place d'outils innovants

MISE À JOUR DU PATRIMOINE ARBORÉ VIA DES TABLETTES TACTILES

Le Service du Patrimoine Arboré, la Direction des Systèmes Informatiques (DSI) et la Direction de l'Information Géographique et de l'Innovation Territoriale (DIGIT) ont travaillé conjointement pour améliorer les moyens disponibles pour les agents en charge du patrimoine arboré.

Début octobre 2020, ce service a ainsi été doté de trois tablettes tactiles afin de réaliser une première phase de test d'un nouvel outil numérique. L'objectif de ce dispositif est de permettre aux agents de gagner en efficacité, d'améliorer leurs conditions de travail en les dotant d'un dispositif plus adapté à leur activité de terrain.

WIDGET INFORMATION DÉCHETS

À l'occasion de la semaine européenne de réduction des déchets (21 au 29 novembre 2020), GPSO s'est doté d'un nouvel outil numérique : tout usager peut désormais se géolocaliser et accéder en un clic à toutes les informations sur la collecte des déchets. Cet outil donne des informations personnalisées sur les dispositifs existants, à proximité ou ailleurs sur le territoire :

- prochain jour de collecte des ordures ménagères et des bacs jaunes,

- prochaine collecte solidaire des déchets électriques et électroniques,
- horaires des déchèteries et éventuelles perturbations,
- conteneurs à verre ou à textile les plus proches,
- emplacements des composteurs collectifs,
- prochain passage des camions pour les déchets toxiques...

Facile d'utilisation : taper son adresse dans la barre de recherche, et accéder directement à toutes les informations sur la collecte des déchets ! L'outil est accessible sur ordinateur, tablette et téléphone portable.



Vues immersives

À titre expérimental, GPSO a lancé, pour la fin d'année 2020, la réalisation d'une représentation de notre Territoire sous forme de vues panoramiques à 360° permettant une expérience immersive à des fins opérationnelles (sur le même principe que Google Maps cependant avec la possibilité de mesurer l'espace public et d'y insérer des objets).

Le déploiement de la solution est prévue pour le 1^{er} trimestre 2021.

SERVICE COMMUNICATION

Le service Communication est une direction transversale, un service support qui accompagne les directions de GPSO dans la définition de leur stratégie de communication et dans l'élaboration et la valorisation de leurs projets de communication.

Les missions du service Communication

Le service participe au rayonnement du territoire. Il propose, coordonne et met en œuvre les actions de communication relatives aux politiques publiques de l'intercommunalité.

Organisation et participation aux événements grand public :

forums des associations des villes, réunions de concertation publiques, Festival des sports de nature...

Rédaction et diffusion des actualités de GPSO auprès des 8 villes du territoire

Gestion des relations presse

Création de supports : programme de la Maison de la Nature et de l'Arbre, plaquettes des conservatoires, guide *Partageons la rue...*

Alimentation des réseaux sociaux



Campagne de communication en 2020

La présence numérique de GPSO en 2020



594 045

pages vues sur le site internet *seineouest.fr*, soit 1 627 par jour



5 400

abonnés sur Facebook



3 850

abonnés sur Twitter



1 520

abonnés sur Instagram



6 070

abonnés sur LinkedIn

Communication interne



7 numéros du journal interne édités

1 temps fort: les vœux du personnel. Les autres manifestations n'ont pas pu avoir lieu à cause de la pandémie de Covid-19.

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

En 2020

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) a déployé très rapidement 200 ordinateurs portables pendant le confinement en raison de la pandémie de Covid-19 de mars 2020. Cela a permis aux agents de GPSO de travailler et de ne pas arrêter les services. Dans la même période tous les agents de GPSO ont été équipés des outils de travail collaboratif à distance Office365 (Teams, OneDrive, SharePoint, OneNote, Outlook). Grâce à ces outils les

activités d'enseignement des conservatoires ont pu continuer en distanciel par exemple.

Pour garantir la sécurité informatique de cette nouvelle façon de travailler, la DSI a mis en place une nouvelle technologie VPN (connexion à distance aux bureaux de GPSO) et un antivirus de dernière génération capable de protéger les ordinateurs portables même en dehors du réseau de GPSO. ●



268
PC portables
déployés



2 500 tickets traités
via la plateforme
de gestion GLPI

65

DIRECTION ADMINISTRATIVE DES SERVICES TECHNIQUES

La direction administrative des Services techniques (DAST) a pour mission principale la gestion administrative et financière de l'ensemble des services techniques. Elle apporte également un premier niveau d'expertise juridique aux directions opérationnelles et accompagne les

services techniques dans l'exécution des marchés et contrats complexes.

En 2020

- **4 513** bons de commande
- **9 537** factures liquidées
- **2 366** courriers reçus des riverains ●

DIRECTION DE L'ÉVALUATION ET DE LA STRATÉGIE DES CONTRATS

QUALITÉ INTERNE: UNE IDENTIFICATION CIBLÉE DES AXES D'AMÉLIORATION DU TRAITEMENT DES DEMANDES

Au titre de ses missions qualité, la direction de l'Évaluation et de la Stratégie des contrats (DESC) assure l'administration et l'exploitation statistique du logiciel métier de gestion des interventions techniques afin d'en extraire des indicateurs qualité à l'attention des services opérationnels.

QUALITÉ ET FLUX D'INFORMATION

Le service Flux d'information assure les navettes du courrier interne et externe et procède également à leur enregistrement. Les appariteurs parcourent plus de 21 000 km par an. En 2020, **19 368** courriers ont été enregistrés.

UN CONSEIL DE GESTION AU SERVICE DE LA PERFORMANCE ET DU CONTRÔLE DES ACTIVITÉS DÉLÉGUÉES

La direction analyse chaque mois l'activité de GPSO et fournit à l'ensemble des directions des outils de pilotage afin d'optimiser le fonctionnement des services (téléphonie, impressions, carburants...). Elle assure également le

contrôle externe des entités satellites de GPSO qui bénéficient de concours financiers de la part de GPSO, et des **10 associations subventionnées en 2020**.

La DESC accompagne également les services dans la gestion de leurs contrats complexes. Comme chaque année, les délégataires et partenaires ont remis un rapport d'activité. En 2020, **11 rapports** (éclairage public, stationnement, assainissement, déchets industriels banals) ont ainsi été analysés par la DESC, notamment sur le plan financier.

UN SERVICE CONTINU DURANT LES CONFINEMENTS

La DESC a assuré la circulation des flux d'information pendant les périodes de confinement, via une présence sur site réduite mais continue. La distribution des courriers et parapeurs a ainsi participé de la continuité de l'activité pendant cette période de crise.

Le numéro d'appel gratuit a maintenu la qualité de l'information et de la réponse aux riverains, en particulier sur les conditions de maintien des activités prioritaires (collecte des déchets, propreté des rues, entretien de l'espace public) grâce au recours au télétravail. ●

66

Audit, prospective et organisation

Afin de répondre aux enjeux d'efficacité et d'amélioration du service public dans un contexte de marges de manœuvre financières restreintes, GPSO œuvre quotidiennement pour le perfectionnement des procédures de ses services. Étudier la mise en place d'un mode de gestion contractuel le plus adapté, munir les services opérationnels d'outils de pilotage, les accompagner dans la définition de procédures plus efficaces contribuent ainsi à adapter le service aux besoins. Dans cette optique, la DESC a notamment piloté la mise à jour d'un document regroupant toutes les données structurantes des compétences de GPSO : le Memento des compétences. Elle a également accompagné les directions opérationnelles dans la définition du besoin et la préparation de contrats à forts enjeux : le marché de collecte-propreté sur tout le territoire et la concession de service public sur l'exploitation du stationnement sur 4 villes du territoire. On peut enfin citer l'implication de la DESC dans l'acquisition d'une nouvelle compétence majeure, l'aménagement, et sa maîtrise via la réalisation de fiches d'analyse.

Bilan 2020 du service d'appel gratuit

0 800 10 10 21

Service & appel gratuits

Service d'appel gratuit

ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h



Une qualité de service maîtrisée à plus de

95%

28 902

appels traités



Un taux de réclamations en baisse

Élément central de la qualité de la relation

citoyenne, l'accueil physique de GPSO est également ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h.



GRAND PARIS
SEINE
OUEST

9 route de Vaugirard
CS 90008 - 92197 Meudon Cedex
Tél. : 01 46 29 55 00

www.seineouest.fr

